

NOUVELLES D' ISRAEL

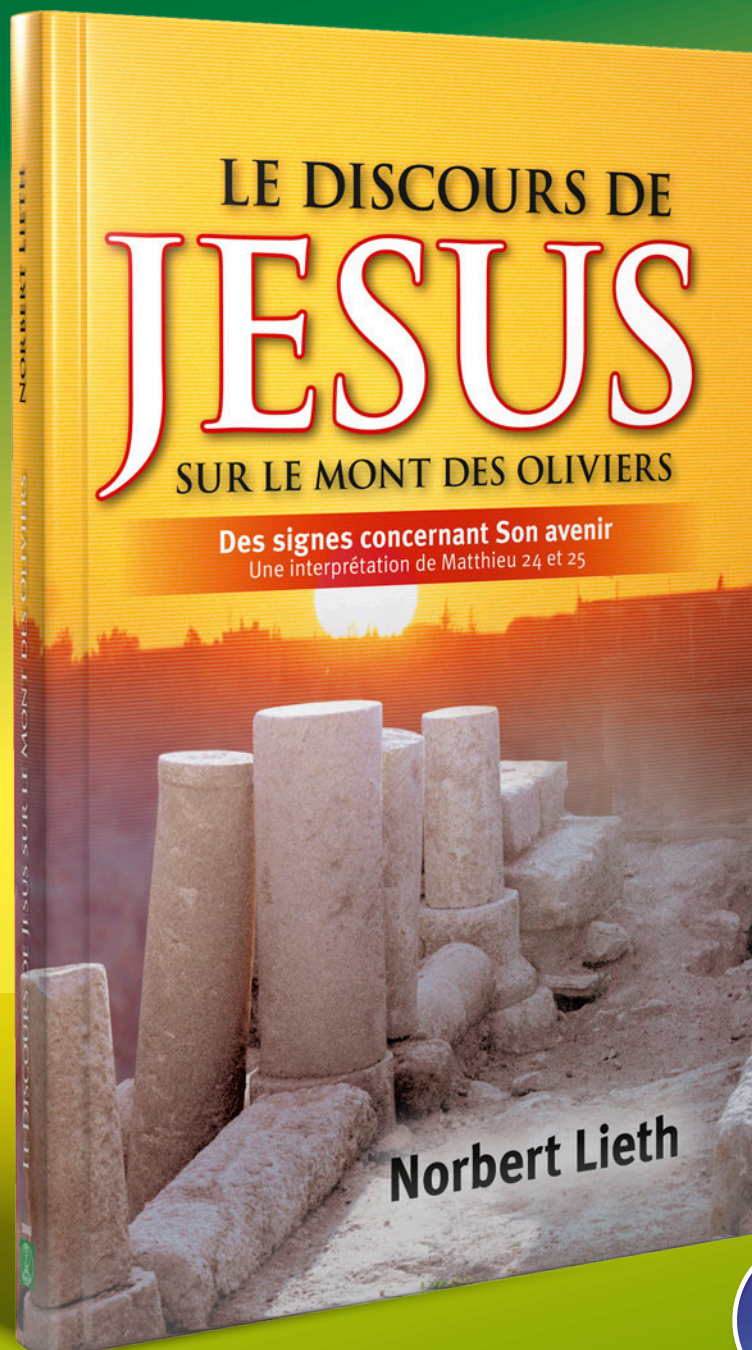


La solution de deux Etats et les frontières d'Israël

NOUVEAU!

Actuellement
également
disponible en
français!

Le tout nouveau livre de Norbert Lieth



NORBERT LIETH

Le discours de Jésus sur le mont des Oliviers

Le discours de Jésus sur le mont des Oliviers est de ceux qui présentent les plus importantes et probablement les plus émouvantes déclarations de toute l'Écriture sainte; il est plus actuel que jamais. Toutes les autres révélations sur ce thème, jusqu'au dernier livre de la Bible, s'appuient sur ce discours de Jésus concernant le temps de la fin.

Il nous apprend comment nous pouvons classer les événements futurs et communiquer des informations à ce sujet. Nous sommes encouragés à toucher les gens du dehors par l'Évangile; motivés à continuer notre chemin dans la sanctification personnelle et stimulés à ne pas sombrer dans la dépression du monde, mais à maintenir bien haut l'espérance de Son retour.

- Qui est interpellé par ce discours de Jésus sur le mont des Oliviers?
- De quelle période spécifique est-il question?
- Que signifie la parabole des dix vierges?
- Comment se déroulait une noce juive?
- Quel enseignement tirons-nous de Matthieu 24 et 25 concernant la situation des nations?
- Dans quel sens le message de Jésus stimule-t-il les chrétiens?
- Selon quels critères les nations seront-elles jugées?
- Où en sommes-nous aujourd'hui?

Relié, 175 pages,
N° de commande 190008
CHF 12.00, EUR 8.50



Commandez ici:
adm@mnr.ch



CHERS AMIS D'ISRAËL

« Israël peut prendre le risque de quitter la vallée du Jourdain. » C'est ce qu'ont expliqué trois ex-généraux de l'armée israélienne au quotidien israélien anglophone « *Jerusalem Post* ». Pour motiver ce retrait, ils ont affirmé que le risque d'invasion depuis l'est par une armée régulière arabe est pratiquement nul. La puissance militaire de l'Iraq s'est effondrée et l'Iran ne dispose pas de troupes pour lancer une offensive terrestre.

La Jordanie pour sa part est très intéressée à un partenariat stratégique avec Israël qui prolongerait le traité de paix en vigueur entre les deux pays. Par le passé, la Syrie a probablement envisagé d'envahir Israël en passant par la Jordanie, mais cette menace n'est plus d'actualité. De plus, l'armée israélienne s'est développée de manière révolutionnaire et elle est maintenant en mesure d'observer à grande distance – comme jamais auparavant – les menaces ennemies et, si cela s'avère nécessaire, de contre-attaquer et les détruire. Toute la réflexion stratégique de l'armée israélienne a été transformée par ce développement.

Dans ce contexte, une question importante se pose : « Que se passera-t-il si les positions jordaniennes venaient à s'écrouler sous les coups de forces terroristes islamistes et si ces dernières parvenaient à traverser la Jordanie pour attaquer Israël ? » Les ex-généraux estiment que, dans un tel cas, Israël interviendra préventivement afin d'empêcher à ces forces ennemies d'atteindre le Jourdain.

Un autre danger réside dans le fait que des terroristes islamistes pourraient faire de la contrebande d'armes et s'infiltrer en traversant la vallée du Jourdain, comme ils le font déjà en traversant la frontière entre la péninsule du Sinaï et la bande de Gaza. On pourrait empêcher cela en y stationnant des troupes fiables, par exemple des unités de l'OTAN. Dans un premier temps, les troupes israéliennes devront continuer à surveiller cette frontière, mais cette tâche pourrait ensuite être reprise par des troupes internationales avant qu'elle ne soit confiée aux Palestiniens, ceci bien sûr seulement après qu'Israël aura acquis la conviction que ces derniers ont la volonté et la capacité de le faire.

Les colonies israéliennes dans la vallée du Jourdain pourraient être alors abandonnées, car elles ne seront plus d'aucune aide à l'armée israélienne, mais bien plutôt une charge pour elle. Et si, en dépit de tout, cet abandon s'avérait par la suite être une erreur et un échec, une division de l'armée israélienne pourrait reconquérir la vallée du Jourdain en 48 heures.

Le plus grand risque serait que le futur Etat palestinien ne respecte pas ses engagements et que des roquettes fabriquées artisanalement soient tirées depuis les villes palestiniennes contre le territoire d'Israël. Il n'y aurait alors pas d'autre solution pour Israël que de pénétrer à nouveau sur tout ce territoire.

C'est maintenant la tâche du gouvernement israélien d'évaluer quels risques il est prêt à courir pour parvenir enfin à un accord avec les Palestiniens. Cet accord devra impérativement avoir pour contrepartie la pleine reconnaissance internationale de l'Etat d'Israël au sein de la communauté des Etats. S'accrocher à la situation actuelle constitue un risque plus grand que l'abandon de la vallée du Jourdain (voir à ce sujet l'opinion de la population israélienne, à la page 5).

Les explications ci-dessus montrent que, pour parvenir à un accord avec les Palestiniens, le gouvernement israélien doit prendre des décisions difficiles et que le problème du tracé des frontières de l'Etat d'Israël n'est actuellement pas le plus important. A ce sujet, il y a bien sûr des divergences d'opinion fondamentales entre les stratèges militaires et ceux qui considèrent les frontières d'Israël dans leur contexte biblique et historique. Mais également du point de vue biblique et historique, le problème du tracé des frontières du pays est complexe, car ces frontières ont constamment changé au cours de l'histoire biblique. A cela vient s'ajouter le fait que le tracé des frontières du Pays promis est également un problème difficile, car le pays d'Israël n'a encore jamais atteint son étendue maximale, celle que Dieu avait promise à Abraham : les frontières maximales promises pour la Terre sainte ne deviendront effectives que lorsque le Messie viendra établir son royaume millénaire de paix (voir à ce sujet l'article de René Malgo à la page 21). Nous pouvons dire qu'actuellement, le tracé des frontières du pays n'est pas le problème le plus important : les questions primordiales sont celles de la sécurité et de la cohabitation pacifique. Une chose est parfaitement claire : Dieu lui-même résoudra en temps voulu et à sa manière le problème du tracé des frontières.

Uni à vous par la confiance que nous plaçons en celui qui tient ses promesses, je vous adresse un très cordial shalom,

David Winkler

4 **TITRE: LA SOLUTION DE DEUX ETATS**
et les frontières d'Israël

8 Brèves nouvelles

10 Année touristique record en Israël

11 Les dix plus grands antisémites de
l'année 2013

12 Reproches d'antisémitisme adressés
à Walt Disney

13 Un club de football hollandais laisse
un footballeur israélien à la maison

14 Les Pays-Bas se distancient de plus en
plus d'Israël

15 Le positionnement remarquable du
Canada

16 Des chrétiens au service de l'armée
israélienne

17 Vente réussie de nombreuses
entreprises israéliennes

17 Le marché énergétique d'Israël se met
en mouvement

18 Thérapie orthodontique durant le
sommeil

19 Nouvelle thérapie contre les inflamma-
tions du système immunitaire

20 Traitement innovant des fractures

21 **LA BIBLE ET ISRAËL**
Les frontières d'Israël

TITRE

La solution de deux Etats

et les frontières d'Israël

Selon un sondage d'opinion réalisé au sein de la population israélienne, cette dernière semble ouverte à la solution de deux Etats. Bien que, selon la Bible, tout le territoire appartienne de droit à Israël et que, par conséquent, deux Etats ne pourront pas exister longtemps côte à côte, ce sondage d'opinion n'est pas inintéressant. Est-on en train de préparer une fausse paix ? Lisez à ce sujet l'éditorial à la page 3. Souvenons-nous que Dieu a clairement annoncé qu'il jugera toutes les nations qui ont ou auront partagé son pays (cf. Jl 4,2). Lisez à ce sujet l'article biblique intitulé « Les frontières d'Israël », à la page 21.

Si la solution de deux Etats devait voir le jour, Israël devra renoncer au mont du Temple. Or c'est sur le mont du Temple que se dressait autrefois le temple de Dieu avec le lieu très saint. Il serait paradoxal que les Juifs ne puissent plus accéder à ce lieu très saint du judaïsme. L'Ennemi veut empêcher la reconstruction du temple – temple dans lequel Dieu lui-même était présent sous l'ancienne alliance et que Jésus a appelé « la maison de mon Père » en Jean 2,16. L'Antichrist prendra cependant place dans le temple reconstruit (2Th 2,4). Selon la Bible, le mont du Temple fait partie du Pays promis à Israël. Il semble donc logique que l'accès d'Israël au mont du Temple aille de pair avec son retour dans son pays.

CM ■



Que pense la population d'Israël au sujet de la solution de deux Etats ?

Les pourparlers de paix se poursuivent, bien qu'on ne sache pas si des progrès y seront enregistrés ou si au contraire ceux-ci se termineront en définitive par un échec. Des sondages d'opinion réalisés récemment clarifient cependant l'attitude de la population.

Au cours de ces derniers mois, plusieurs sondages d'opinion ont été réalisés en Israël, entre autres : 1) par l'« Israel Democracy Institute » ; 2) par le « Dialog Institute », pour le compte du quotidien israélien « *Haaretz* » et sous la direction d'un professeur de l'université de Tel-Aviv ; et 3) par l'institut de recherche d'encouragement à la paix « Harry S. Truman » de l'Université hébraïque de Jérusalem, en collaboration avec l'institut palestinien de sondages d'opinion à Ramallah. Ces sondages portaient également sur d'autres questions de détail. Certains de ces sondages ont été réalisés exclusivement parmi la population israélienne (juive et arabe), d'autres ont été étendus à la population palestinienne. Tous ces sondages ont en commun d'être arrivés à la même conclusion : la majorité des personnes interrogées soutiennent la solution de deux Etats.

C'est dans le cadre de la « *Feuille de route* » que la solution de deux Etats a été proposée publiquement. Ce plan en quatre étapes a été présenté en l'an 2000 par le Quartet pour le Proche-Orient (Etats-Unis, Russie, Nations unies et Union européenne). Il inclut la reconnaissance par les dirigeants palestiniens du droit d'existence de l'Etat d'Israël et l'acceptation par Israël de la solution de deux Etats, c'est-à-dire de la création d'un Etat palestinien autonome (la deuxième étape stipulait : « dans des frontières provisoires »). A la fin de l'année 2005, les deux parties étaient parvenues à la troisième étape, c'est-à-dire qu'elles discutaient des frontières définitives, du statut final de Jérusalem et de solutions pour les réfugiés palestiniens. En 2008, alors qu'Ehoud Olmert était

Premier ministre, il était évident qu'on s'était enlisé et qu'on n'avait pas respecté les conventions fondamentales acceptées lors des étapes précédentes : d'une part les dirigeants palestiniens n'avaient pas reconnu le droit d'existence de l'Etat juif ni renoncé aux actes terroristes ; d'autre part, des questions brûlantes relatives aux colonies israéliennes en Cisjordanie étaient apparues.

Alors que des pourparlers directs entre Israël et l'Autorité d'autonomie palestinienne se déroulent actuellement sous le parrainage de John Kerry, ministre américain des Affaires étrangères, 63 % des Israéliens et 53 % des Palestiniens interrogés se sont prononcés en faveur de la solution de deux Etats, selon un sondage d'opinion sponsorisé par la fondation « Konrad Adenauer » et effectué par l'institut de recherche « Harry S. Truman » de l'Université hébraïque de Jérusalem, en collaboration avec l'institut palestinien de sondage d'opinion. Les résultats de ce sondage ont été présentés à la fin de l'année 2013. Les personnes interrogées ont toutes émis des réserves au sujet de la pression exercée par les Etats-Unis, pensant que les Etats-Unis recherchaient leur propre intérêt et voulaient favoriser l'autre partie. Les résultats révèlent en outre que les deux parties manifestent chacune une très grande méfiance à l'égard de l'autre : 55 % des Israéliens et 83 % des Palestiniens interrogés ont exprimé leur méfiance.

D'autres sondages d'opinion ont tenu compte du fait que la population israélienne n'est pas du tout homogène : l'Etat juif compte en effet une majorité de citoyens juifs mais également environ 20 % de citoyens arabes. 64 % des Israéliens juifs et 78 % des Israéliens



- Alors que des pourparlers directs entre Israël et l'Autorité d'autonomie palestinienne se déroulent actuellement sous le parrainage de John Kerry, ministre américain des Affaires étrangères, 63 % des Israéliens et 53 % des Palestiniens interrogés se sont prononcés en faveur de la solution de deux Etats

arabes pensent que, dans les pourparlers en cours, les Etats-Unis défendent les intérêts sécuritaires d'Israël.

D'autres sondages se sont intéressés à la position des citoyens israéliens arabes face à un possible échange de territoires qu'Avigdor Lieberman, ministre israélien des Affaires étrangères, a reproposé dernièrement. Israël céderait certains territoires habités majoritairement par des Israéliens arabes en compensation de certaines grandes colonies israéliennes qu'il conserverait. 42 % des Israéliens arabes interrogés sont favorables à un tel échange, mais parmi ceux qui seraient directement concernés, seulement 31 % n'ont pas d'objection contre le transfert sous la souveraineté palestinienne du territoire où ils habitent. Deux tiers des personnes concernées s'opposent clairement à un tel transfert, c'est-à-dire qu'elles préfèrent rester des citoyens arabes de l'Etat d'Israël et ne veulent à aucun prix passer sous la souveraineté palestinienne. Un avocat israélien arabe a déclaré à ce sujet au quotidien israélien « *Yediot Aharonot* » : « La proposition qu'a faite Lieberman est raciste. La majorité de la population n'acceptera pas de renoncer à la nationalité israélienne. »

AN ■



Le renoncement au mont du Temple

Il s'agit d'une dynamite politique, d'un thème extrêmement délicat. Ce thème est d'une importance considérable du point de vue israélien, compte tenu de l'attachement historique du peuple juif à ce lieu très saint du judaïsme.

T Le contrôleur d'Etat d'Israël a établi en 2008 un rapport dans lequel il critique massivement les événements qui se sont produits sur le mont du Temple. Il accuse de graves délits le Waqf, l'autorité religieuse musulmane soumise à la Jordanie et responsable du mont du Temple. Le gouvernement israélien a gardé ce rapport sous clé. Il a motivé le fait d'avoir quasiment fait passer ce rapport à la trappe en expliquant que celui-ci « pourrait nuire aux relations politiques internationales de l'Etat d'Israël et provoquer des confrontations violentes dans la région concernée ». Dans son rapport, le contrôleur d'Etat d'Israël n'a pas seulement critiqué le Waqf, mais également, et très rudement, l'administration de la ville de Jérusalem, l'Office israélien des Antiquités et le

ministère public d'Israël. Si ce rapport a été gardé sous clé, comment se fait-il que nous puissions en parler maintenant ? Tout simplement parce que celui-ci a été rendu public à l'étranger.

Ce rapport avait été commandé par une commission de la Knesset : celle-ci avait demandé au contrôleur d'Etat d'Israël de contrôler les relations entre les autorités israéliennes et le Waqf concernant des constructions électrotechniques réalisées par celui-ci sur le mont du Temple. Le Waqf avait donné l'ordre d'y creuser entre autres une profonde tranchée. Différentes commissions avaient dressé l'oreille, en particulier celle chargée de préserver de la destruction les œuvres d'art antiques sur le mont de Temple. Cette commission – qui compte dans ses rangs des ar-

chéologues et des historiens renommés – estimait que les autorités israéliennes avaient négligé leur devoir de veiller à préserver les œuvres d'art antiques sur le mont du Temple et avaient par là permis au Waqf d'y entreprendre ce que bon lui semblait sans aucun contrôle.

Cette thématique est bien sûr extrêmement délicate et explosive, surtout si l'on tient compte des expériences négatives faites à l'occasion d'autres travaux de construction que le Waqf avait fait exécuter unilatéralement et sans aucun accord en 1999. Le Waqf avait alors fait excaver le sol sur une très grande surface – située au sud-est du mont de Temple, dans la zone appelée les « écuries de Salomon » – pour y construire une mosquée souterraine. Ces travaux d'excavation et de

« LA VOIX JUIVE » A PUBLIÉ UN RAPPORT MONTRANT CLAIREMENT QUE LES AUTORITÉS ISRAËLIENNES ONT REÇU DE TRÈS VIVES CRITIQUES POUR LEUR MAUVAISE GESTION DES ŒUVRES D'ART ANTIQUES ET LEURS MANQUEMENTS À LEUR DEVOIR DE PROTECTION DU MONT DU TEMPLE

construction ont été réalisés de manière non professionnelle et ont causé de gros dommages, y compris au mur de soutènement du mont du Temple. Des délégations d'experts ont constaté ces dommages quelques années plus tard. Une équipe de spécialistes jordaniens a alors procédé d'urgence à la réparation des dommages les plus graves et a pu empêcher que le mur de soutènement du mont du Temple ne s'écroule. La population israélienne juive manifeste jusqu'à ce jour sa mauvaise humeur au sujet de ces travaux d'excavation. Le Waqf a fait évacuer tous les gravats de nuit et les a fait déverser en douce dans la vallée du Cédron. Un comité de

défense s'est mis à les tamiser et ce travail est encore en cours. Le tamisage de ces gravats a permis de découvrir d'innombrables objets antiques, mais leur intérêt archéologique est moindre, du fait qu'on ne peut établir pour ceux-ci qu'une expertise scientifique partielle – puisqu'on ignore le lieu précis et la strate dans lesquels ils se trouvaient ainsi que d'autres détails les concernant.

En 2013, une commission de la Knesset s'est à nouveau occupée de ce rapport de 2008. Sur la recommandation du ministère israélien des Affaires étrangères qui craignait que la publication de ce rapport ne provoque une crise dans les relations israélo-jordaniennes, on a décidé de continuer à le tenir sous clé. A nouveau, on a craint que la publication de ce rapport ne provoque l'éclatement de violents conflits. Ce rapport a entre-temps été rendu public. « La voix juive », un comité juif américain, l'a simplement rendu accessible sur son site Internet : www.jewishvoicenyc.com. Comme ce rapport a été publié à l'étranger, il n'est pas soumis à la justice israélienne. On ne peut de ce fait rien

entreprendre contre cette publication.

Le rapport en question montre clairement que les autorités israéliennes ont reçu de très vives critiques pour leur mauvaise gestion des œuvres d'art antiques et leurs manquements à leur devoir de protection du mont du Temple. Le Dr Shmuel Berkowitz, avocat et expert des œuvres d'art et des sanctuaires de la ville de Jérusalem, a stigmatisé la commission ministérielle chargée d'accorder l'autorisation pour tous les travaux de construction projetés sur le mont du Temple, parce qu'elle ne s'était même pas réunie pour traiter cette affaire. Il a également critiqué le fait qu'on n'ait jamais demandé au Waqf de rendre des comptes pour les dommages que ces excavations et ces constructions ont causés.

Les autorités israéliennes ont entre-temps souligné que, bien que ce rapport n'ait pas été publié en Israël, les commissions concernées en avaient assimilé les conclusions. A l'heure actuelle, celles-ci exerceraient un contrôle bien plus strict des événements se déroulant sur le mont du Temple. **ZL ■**

DAVANTAGE D'INFORMATIONS AU SUJET DE CE NUMÉRO

Lisez impérativement les articles suivants :

« Les dix plus grands antisémitismes de l'année 2013 » : l'antisémitisme vient d'en bas, de l'Adversaire de Dieu, du Diable, du père du mensonge, de celui qui incite les êtres humains à haïr Israël. Les discussions de sensibilisation à ce problème ne servent à rien. Ce n'est que par sa conversion à Jésus qu'un être humain sera libéré de l'antisémitisme. La haine des gens à l'égard des Juifs va demeurer jusqu'au retour de Jésus. Jésus a dit en Matthieu 24,9 : « Vous serez détestés de toutes les nations à cause de mon nom. » Voir à la page 11.

« Les Pays-Bas se distancient de plus en plus d'Israël » : les Pays-Bas sont un exemple tragique. Pour des

motifs cousus de fil blanc, la sympathie pour le peuple juif se perd de plus en plus aux Pays-Bas. On y trouve même parmi les chrétiens un antisémitisme teinté de piété. Gardez-vous de cela ! Les Pays-Bas constituent un exemple type du fait qu'un grand ami d'Israël peut progressivement se transformer en son ennemi. Si on n'aime pas quelqu'un, on trouvera toujours quelque chose à redire contre lui. Voir à la page 14.

« Vente réussie de nombreuses entreprises israéliennes » : la « sortie » réussie de ces entreprises témoigne du succès de ces dernières ! Voir à la page 17.

« Le marché énergétique d'Israël se met en mouvement » : grâce aux gisements gaziers découverts au large des côtes israéliennes, le pays peut s'appro-

visionner lui-même en énergie et accroître ainsi son indépendance. Lorsqu'il y a quelques années, les Egyptiens ont soudainement stoppé la livraison de gaz naturel à Israël, ce dernier a trouvé des gisements gaziers au large de ses côtes ! Quelle merveilleuse intervention du Seigneur ! Voir à la page 17.

« Année touristique record en Israël » : le nombre des touristes étrangers venus visiter le pays a battu tous les records en 2013. Le tourisme est une source de revenus très importante pour l'Etat juif. Que de nombreux touristes puissent avoir les yeux ouverts sur la vérité en ce qui concerne Israël ! Voir à la page 10. **CM ■**

- ▶ Dans le cadre des pourparlers de paix israélo-palestiniens en cours, Israël a fait un geste de bonne volonté en libérant, à la fin de l'année 2013, 26 Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes pour activités terroristes. Une réception festive a été organisée à Ramallah en leur honneur, avec la participation de la classe dirigeante de l'Autorité d'autonomie palestinienne. Le Premier ministre israélien Netanyahu a fait à ce sujet ce commentaire : « Les meurtriers ne sont pas des héros. Ceci n'est pas la bonne manière pour enseigner la paix à la nouvelle génération. »
- ▶ Le ministère israélien de la Santé a annoncé en janvier 2014 avoir mis un terme à la campagne de vaccination contre la polio pour tous les enfants jusqu'à dix ans révolus parce que le virus de la poliomyélite a entre-temps disparu des canalisations. Plus personne en effet n'a attrapé cette maladie au cours de ces derniers mois.
- ▶ Les musées israéliens se sont associés à une initiative internationale ayant pour but d'inventorier les stocks d'œuvres d'art en leur possession et de déterminer si certaines, appartenant autrefois à des Juifs ayant été spoliés par les nazis, leur étaient parvenues par des voies suspectes.
- ▶ Contre le « viol virtuel » : la Knesset a décidé du punir désormais d'une peine de prison d'une durée pouvant aller jusqu'à 5 ans toute publication sur Internet de photographies et de films à contenu sexuel sans l'autorisation sans réserve des personnes représentées.
- ▶ Le ministère israélien de la Formation poursuit ses réformes sous la direction du parti de Yair Lapid : l'Etat accorde désormais aux parents une aide financière en subventionnant les camps de vacances d'été organisés pour les enfants scolarisés. Le ministre Shay Piron a en outre annoncé au début de l'année 2014 que les examens d'entrée aux universités sont désormais

supprimés et qu'à l'avenir, les examens de baccalauréat seront moins nombreux et étalés sur trois ans.

- ▶ Le service médical d'urgence installé par l'armée israélienne dans les années 1980 a été définitivement fermé dans la ville de Qiryat Shemona située au nord d'Israël. Cette ville a été récemment la cible de roquettes tirées depuis le Liban. Une ancienne piste d'atterrissage abandonnée sera transformée en circuit de course automobile dans cette même ville.



Des jeunes ultraorthodoxes s'efforcent régulièrement de sortir de leur communauté, mais ont de la peine à prendre pied dans la société laïque, ce qui pousse certains d'entre eux au suicide. Le fait que 7 jeunes ultraorthodoxes se soient suicidés en l'espace d'un an et demi amène la population israélienne à prendre conscience de ce phénomène et des problèmes qui y sont liés.

- ▶ En 2013, l'armée israélienne a enregistré une diminution de 50 % des cas de suicide dans ses rangs, mais a néanmoins dû déplorer le suicide de 7 jeunes recrues.
- ▶ Le magazine économique israélien « *Forbes* » a annoncé que la moitié des entreprises israéliennes cotées dans les bourses américaines avaient obtenu un rendement moyen de 30 % en 2013. 9 entreprises ont pu plus que doubler leur valeur, 3 ont pu la tripler et 1 la quadrupler. L'entreprise israélienne ayant obtenu le plus grand succès est « SuperCom » : la valeur de ses actions a augmenté de 3 000 % !
- ▶ La Knesset ambitionne de devenir un Parlement « vert ». Dans une première étape, des panneaux solaires seront installés sur le toit du bâtiment.

- ▶ Des investisseurs ont avancé environ un million de dollars à 3 jeunes Israéliens pour que ceux-ci puissent produire et commercialiser pour la première fois en Israël du whisky à base d'orge malté.

- ▶ L'« Association des scientifiques américains » (ASA) a décrété récemment un boycott académique contre Israël. Jusqu'au bouclage de ce numéro de « Nouvelles d'Israël », 92 universités avaient rejeté cette mesure et 4 avaient envoyé leur démission en signe de protestation.

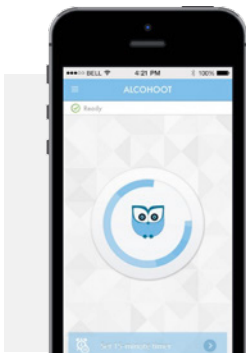
- ▶ Nombreux sont ceux qui espéraient que l'Eglise catholique adopterait sous la direction du pape François une autre attitude à l'égard de l'Etat juif. L'annonce que celui-ci ne fera qu'un séjour de deux jours en Israël et n'y célébrera qu'une seule messe à Bethléhem a par avance atténué ces minces espoirs.

- ▶ La police israélienne va entreprendre une campagne de lutte contre l'alcoolisme au volant avec des voitures de police d'un nouveau genre – qui auront à l'avant l'aspect d'une voiture de police et à l'arrière celui d'un taxi. Sur le capot à l'avant de ces voitures figurera l'inscription : « Cette course coûte 25 000 shekels (5 000 euros) » (amende pour alcoolisme au volant) et à l'arrière cette autre : « Cette course coûte 50 shekels (10 euros) » (pour se faire ramener à la maison en taxi).

- ▶ Une étude réalisée à l'hôpital « Meir » à Kefar-Sava a révélé que, chez les enfants et les adolescents de six à dix-neuf ans, mastiquer intensivement des chewing-gums jour après jour peut provoquer des symptômes de migraine.

- ▶ Israël a à nouveau testé avec succès son système « Chetz-3 » (Flèche) de protection contre les missiles de longue portée.

- ▶ Pour la première fois dans l'histoire de l'armée israélienne, une femme est à la tête d'une unité de combat.



Tout propriétaire israélien d'un téléphone portable peut, grâce à l'« app » « Alcohoot » développée par une entreprise israélienne et à l'aide d'un petit récipient supplémentaire, contrôler de manière simple le taux d'alcool dans son sang avant de se mettre au volant. Cette « app » lui indique en outre des entreprises de taxis et des hôtels situés à proximité.

Le major Oshrat Bachar a été nommé commandant d'un bataillon de reconnaissance « Eitam », subordonné au corps d'armée sud.



Au cours de la prochaine décennie, le consortium de puces informatiques « Intel » va investir 7,3 milliards d'euros en Israël, entre autres dans la construction d'une nouvelle fabrique de production à Qiryat Gat. En 2012, « Intel Israel » a exporté des puces informatiques pour un montant de 4,6 milliards de dollars.

- ▶ Les agents de sécurité israéliens ont arrêté quatre hommes tenus pour responsables de l'attentat à la bombe perpétré dans un autobus à Bat Yam à la fin du mois de décembre passé. Ces hommes, membres du Jihad islamique à Bethléhem, ont reconnu qu'ils avaient voulu commettre un attentat dévastateur en Israël. Grâce à la prompt réaction du chauffeur de l'autobus, tous les passagers avaient pu sortir avant que la bombe explose.
- ▶ Le consortium israélien « Israel Chemicals » (ICL) a acheté 44 % des parts du fabricant brésilien d'acide phosphorique « Fosbrasil ». Il avait déjà acheté peu auparavant la fabrique allemande de condiments « Hagesüid Interspace ». ICL, leader mondial dans la production de brome et de phosphore,

veut maintenant également se lancer dans la branche alimentaire.

- ▶ Le musée d'Israël à Jérusalem a reçu du collectionneur américain Jonathan Rosen 1 200 pièces de monnaie perses, dont la plus vieille pièce de monnaie « juive » portant l'inscription « Judée » en araméen et datant du cinquième siècle av. J.-C.
- ▶ Le magazine économique israélien « Globes » a publié que la fabrique de jouets israélienne « Tiny Love » avait été vendue à une entreprise de jouets américaine. Selon des estimations, cette vente aurait rapporté environ 36 millions d'euros à son propriétaire, la chaîne de produits pour bébés « Shilav ».
- ▶ Le mouvement israélien de jeunesse « Noar Oved veLomed » (jeunesse qui travaille et apprend) a lancé un appel afin de collecter des vêtements d'hiver. Ces vêtements ont été recueillis à 15 endroits du pays. Toutes les étiquettes israéliennes ont été enlevées de ces vêtements, puis ceux-ci ont été transportés en Syrie par différentes voies grâce au concours d'une organisation humanitaire.
- ▶ Le réseau social « Twitter » a fermé le compte anglophone de la branche militaire du Hamas. Selon cette organisation, « des sionistes et des chrétiens » sont à l'origine de cette mesure.
- ▶ L'entreprise israélienne « Nice » a gagné le prix « Best Intelligent Video Solution » décerné par l'Office américain de la protection du patrimoine. Ce prix récompense des prestations remarquables dans le domaine des

« systèmes de sécurité pour administrations et organisations publiques ». L'entreprise « Nice » située à Ra'Ananna a obtenu ce prix pour son système « Situator Express », qui transforme une installation de surveillance vidéo en un système complet de sécurité.

- ▶ La ville de Sederot, située à 5 kilomètres de la frontière de la bande de Gaza et qui a été la cible d'innombrables roquettes tirées depuis ce territoire, a subi au cours de la dernière décennie une émigration croissante et un déclin socio-économique. Pour tenter d'inverser cette tendance, la ville vient d'être reliée au réseau ferroviaire national. La mise en service de cette nouvelle ligne de chemin de fer est allée de pair avec l'inauguration de la première gare d'Israël protégée contre les roquettes.
- ▶ Israël est l'un des pays préférés des Américains. Dans leur estime, il occupe le sixième rang après le Canada, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Allemagne et le Brésil. Dans cette échelle des préférences, l'Arabie saoudite figure au dernier rang.
- ▶ L'armée israélienne a conclu avec « Motorola » un contrat de plus de 100 millions de dollars pour le développement de téléphones portables résistant à l'eau et à la poussière et destinés aux soldats.
- ▶ L'échange de jeunes entre Israël et l'Allemagne demeure un programme très apprécié. Les 350 projets individuels prévus pour l'année 2014 démontrent l'intensité des relations entre les deux Etats.

TOURISME

ANNÉE TOURISTIQUE RECORD EN ISRAËL

2013 a été l'année de tous les records pour la branche touristique en Israël. Et cela étonnamment dans une période où la solidarité avec ce pays s'effrite massivement à l'échelon international.



54 % DES TOURISTES SONT VENUS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN ISRAËL L'ANNÉE DERNIÈRE.

Les sondages d'opinion effectués ont révélé que les touristes ont été relativement satisfaits

relativement satisfaits : ils ont attribué en moyenne 4,3 points sur 5. Ce sont les lieux archéologiques qui les ont le plus enthousiasmés. Les touristes ont très bien noté les guides israéliens dont ils ont loué les connaissances et l'engagement. Ils ont déclaré s'être constamment sentis en sécurité. Ils ont également fait l'éloge de l'aéroport international « Ben Gourion » avec ses installations modernes. Les chauffeurs de taxi du pays ont été moins bien notés. Les touristes ont regretté qu'à bien des endroits, l'accès aux lieux de visite n'était que partiellement adapté ou même inadapté pour les handicapés. Presque tous ont trouvé que leur séjour dans le pays avait été relativement onéreux.

Un record a également été enregistré pour le tourisme intérieur. La branche touristique en général a rapporté à Israël en 2013 la somme record de 40 milliards de shekels (environ 8,4 milliards d'euros).

Uzi Landau, nouveau ministre du Tourisme dans le gouvernement de Netanyahu, a déclaré : « Pour le tourisme, 2013 a été une année record, et nous en sommes particulièrement fiers. En dépit des tensions politiques dans la région, des gens venus du monde entier ont visité et découvert notre pays. Nous allons continuer de nous occuper activement de leur sécurité et nous allons tenter d'améliorer encore nos prestations de service dans la branche touristique. » **ZL ■**

Isrâël a enregistré en 2013 un nombre record de touristes étrangers venus visiter le pays : 3,5 millions de personnes, ce qui représente une croissance de 1,5 % par rapport à l'année 2012 et de 3 % par rapport à l'année 2011. Comme l'année précédente, les touristes américains ont été les plus nombreux, avec 623 000 personnes. Au second rang figurent les touristes russes, avec 603 000 personnes, et au troisième rang les touristes français, au nombre de 315 000. La plus grande augmentation du nombre de touristes d'un pays spécifique a été enregistrée pour l'Allemagne : 254 000 touristes allemands ont visité le pays d'Israël, ce qui représente une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente. La plus grande diminution a été enregistrée pour la Hollande : 57 000

touristes hollandais se sont rendus en Terre sainte en 2013, soit 16 % de moins que l'année précédente.

54 % des touristes sont venus pour la première fois en Israël l'année dernière. 53 % des touristes étaient des chrétiens croyants, et 28 % des Juifs. La ville la plus visitée a été Jérusalem : 75 % des touristes ont visité la Ville sainte. Tel-Aviv figure au deuxième rang et la mer Morte au troisième rang des endroits les plus visités. Suivent dans cette liste : Tibériade et le lac de Génésareth, puis Nazareth. Les lieux saints les plus visités à Jérusalem ont été le mur des Lamentations, le quartier juif de la vieille ville, l'église du Saint-Sépulcre, la via Dolorosa et le mont des Oliviers.

Les sondages d'opinion effectués ont révélé que les touristes ont été

LES DIX PLUS GRANDS ANTISÉMITES DE L'ANNÉE 2013

Le « Centre Simon Wiesenthal » publie depuis quelques années une liste de personnes et d'organisations qui ont fait la une des journaux au cours de l'année par leurs comportements ou déclarations antisémites et anti-Israéliennes.

En publiant cette liste, le « Centre Simon Wiesenthal » veut : 1) rappeler les incidents qui ont encouragé l'antisémitisme et la diabolisation d'Israël ; 2) montrer simultanément que cet état d'esprit déplorable est largement répandu ; 3) montrer combien la communauté internationale des Etats est peu préparée à contrer ce phénomène. Il convient de souligner que c'est toujours une tâche ardue de sélectionner les personnes et les organisations qui figurent dans la nouvelle liste, car le nombre effectif des scandales antisémites ayant eu lieu au cours de l'année dépasse bien sûr largement le chiffre dix. Le rabbin Marvin Hier, doyen et fondateur du « Centre Simon Wiesenthal », a déclaré à ce sujet au quotidien israélien anglophone « *Jerusalem Post* » : « Le reste du monde ne devrait pas se montrer trop aimable envers les personnes que nous mentionnons. Il n'est politiquement pas correct de rencontrer des dirigeants fanatiques tels que par exemple Erdogan. »

En tête de liste figure à nouveau l'Iran, ou plus précisément le chef spirituel de l'Iran, l'ayatollah Khamenei, pour ses « menaces de génocide contre l'Etat juif ». Bien qu'il soit préférable de ne pas offrir une occasion supplémentaire aux antisémites de répandre leurs idées déplorables, il est néanmoins nécessaire de rappeler quelques-unes de leurs déclarations, afin de bien faire comprendre l'étendue de leur haine et la portée de

leurs menaces contre Israël. Khamenei a affirmé entre autres que « les dirigeants sionistes sont une bande de salauds sans aucune humanité ».

Khamenei, en tant que chef spirituel de l'Etat, se trouve en « bonne compagnie » aux côtés du Premier ministre turc Tayyip Erdogan, qui figure au second rang. De même que Khamenei, Erdogan a développé des « théories de complot juif » en affirmant entre autres qu'Israël était responsable de la destitution du président égyptien Morsi.

➔ **Le rabbin Marvin Hier :**
« Il n'est politiquement pas correct de rencontrer des dirigeants fanatiques tels que par exemple Erdogan »

Au troisième rang de cette liste figure Richard Falk, le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens, qui est un Juif américain, au même

titre que le journaliste Max Blumenthal classé au neuvième rang. Le rabbin Hier a déclaré à ce sujet : « Ils ne doivent pas être blanchis uniquement parce qu'ils sont d'origine juive. Falk est antisémite jusqu'au bout des ongles et Blumenthal, dans ses écrits, compare Israël au régime nazi. On ne doit pas les épargner. »

Au quatrième rang de cette liste figure le chanteur britannique Roger Walters, qui avait fait carrière avec Pink Floyd et qui utilise la scène pour propager ses idées : il qualifie Israël d'Etat d'apartheid, le compare au régime nazi et nie que l'Iran constitue une menace pour ce pays. On trouve au neuvième rang, à égalité avec Blumenthal, la femme écrivain Alice Walker, qui avait reçu le prix Pulitzer en 1943 et qui, dans son livre



EN TÊTE DE LISTE :
L'AYATOLLAH KHAMENEI

Image: Wikipedia

le plus récent, s'acharne contre l'Etat d'Israël.

Au cinquième rang de cette liste figurent des organisations derrière lesquelles se cachent toute une série de personnes ayant lancé des appels à boycotter Israël. En premier lieu l'organisation « Boycott-Désinvestissement-Sanctions » (BDS), qui organise un boycott international contre Israël et à qui s'est jointe dernièrement l'« Association des scientifiques américains » (ASA ; voir sous « brèves nouvelles »). En second lieu l'« Eglise Unie du Canada » pour les mesures de boycott qu'elle a prises contre Israël.

On trouve au sixième rang le parti politique hongrois « Jobbik », qui fait de la propagande antisémite, et d'autres organisations et personnes rassemblées sous le slogan « Hitler, un héros », qui ont fait la une des journaux pour leurs actions et leurs déclarations. Au septième rang figurent les innombrables dessins humoristiques ayant un contenu antisémite et/ou anti-Israélien publiés en 2013. On trouve finalement au dixième rang le « sport pris en otage par des antisémites ».

Au huitième rang figure l'école « Pine Bush » dans l'Etat fédéral américain de New York : les élèves juifs qui la fréquentent ont été à de multiples reprises harcelés de paroles nazies et attaqués physiquement. Les parents ayant tenté de discuter de ces actes hostiles avec la direction de l'école ont été envoyés promener sans aucun égard, avec cette remarque : « Vos espoirs de faire changer des avis profondément enracinés sont totalement irréalistes. » Cette affaire a depuis été portée devant un tribunal.

AN ■

SOCIÉTÉ

REPROCHES D'ANTISÉMITISME ADRESSÉS À WALT DISNEY

Walt Disney a été l'une des personnalités les plus honorées au vingtième siècle. Un nouveau film a provoqué une discussion enflammée au sujet de son caractère.

Dans le nouveau film intitulé « *Saving Mr. Blank* », la Britannique Emma Thompson joue le rôle principal. Elle incarne la femme écrivain Pamela Lynwood Travers, dont le livre pour enfants intitulé « *Mary Poppins* » a inspiré à Walt Disney le film légendaire du même nom. Au début des années 1960, celle-ci a travaillé étroitement avec Disney à la production de films. Dans le film « *Saving Mr. Blank* » qui a été récemment projeté dans les cinémas, Disney est présenté comme un homme bienveillant et tolérant, ce qui a profondément irrité l'actrice

américaine Meryl Streep. Celle-ci n'a pas pu retenir sa colère lorsque, dernièrement, elle a été chargée de remettre un prix à sa collègue Emma Thompson, qu'elle respecte profondément. Dans le discours de 9 minutes qu'elle a tenu avant la remise du prix, Meryl Streep a dit entre autres : « Disney, dont les films ont indubitablement réjoui des millions de personnes, avait des penchants racistes très marqués. Dans l'industrie du film, il était à la tête d'un groupe lobbyiste antisémite qu'il a encouragé de manière décisive. » Meryl Streep a également décrit Disney comme un homme qui dégradait les femmes et a présumé qu'il a dû être très difficile à Disney d'admettre qu'il devait payer des droits de licence à une femme pour avoir produit un film basé sur son roman « *Mary Poppins* ».

Il est bien connu que Walt Disney, né en 1901 et décédé en 1966, était un producteur de films américain. Il a entre autres produit des films sur la nature et il a inventé les dessins animés. Il se considérait comme un patriote américain et il était affilié au parti républicain. A l'époque des mouvements syndicaux dans les années 1940, puis durant la période du maccarthysme à l'apogée de la guerre froide, Disney a coopéré avec les autorités américaines afin d'éloigner les communistes de l'industrie du film. On prétend que Disney entretenait des relations étroites avec le FBI. Certains affirment que Disney était conscient des conséquences de sa coopération pour les personnes concernées, mais qu'il n'aurait livré des informations que parce qu'il était lui-même mis sous pression. Cette question n'a jusqu'à ce jour pas encore été vraiment éclaircie.

Il est moins connu que cet homme, qui a reçu environ 800 distinctions nationales

et internationales, a, par le passé, déjà maintes fois été qualifié de « raciste et antisémite ». Par exemple dans la biographie que lui a consacrée Marc Eliot, publiée en 1994. Cet auteur a reproché à Disney « d'avoir durant toute sa vie fait preuve d'un antisémitisme profondément enraciné ». D'autres auteurs ont contesté ce reproche, mais on continue de lui adresser, comme le montre la déclaration de Meryl Streep.

Il est intéressant de relever un autre enchaînement avec Israël – qui ne concerne toutefois pas Walt Disney, mais l'actrice Emma Thompson. Celle-ci s'est jointe récemment à un appel lancé par une trentaine de ses collègues britanniques à boycotter une production du théâtre israélien « Habima » à Londres, non pas parce que le contenu de cette production serait contestable, mais uniquement parce qu'elle est présentée dans un théâtre israélien.

Morton A. Klein, président de l'organisation sioniste américaine, a déclaré officiellement à ce sujet : « Ces personnes prétendent avoir à cœur la justice et la paix. Or, il est intéressant de relever qu'elles n'adressent pas la moindre critique aux Palestiniens, ni au sujet de leur refus de reconnaître le droit d'existence de l'Etat juif, ni parce qu'ils n'ont pas renoncé officiellement à toute forme de terrorisme. Par contre, ces personnes savent fort bien attirer l'attention publique quand il s'agit de diaboliser l'Etat juif. » Dans ce contexte et compte tenu des reproches adressés à Disney par Meryl Streep à l'occasion de la remise dudit prix, Klein estime raisonnable de ne pas acheter de billets pour aller voir au cinéma le nouveau film de Thompson intitulé « *Saving Mr. Blank* » et produit par l'entreprise « Disney ». AN ■



MERYL STREEP:

« Disney, dont les films ont indubitablement réjoui des millions de personnes, avait des penchants racistes très marqués »

SOCIÉTÉ

UN CLUB DE FOOTBALL HOLLANDAIS LAISSE UN FOOTBALLEUR ISRAËLIEN À LA MAISON

Le club néerlandais de football de première ligue « Vitesse Arnhem » a sous contrat le footballeur israélien Dan Mori. Ce club a organisé un camp d'entraînement dans les Emirats arabes unis. Bien que le joueur israélien n'ait pas obtenu de visa d'entrée sur ce territoire, l'équipe s'y est rendue sans lui.

I imaginez que des footballeurs français de renom jouant dans des clubs étrangers ne puissent pas entreprendre un voyage avec leur équipe uniquement parce que le pays d'accueil considère toutes les personnes de nationalité française comme indésirables. Une tempête d'indignation éclaterait. Ce qui ne s'est pas produit pour Dan Mori, footballeur israélien engagé par le club néerlandais « Vitesse Arnhem ». Les Emirats arabes unis ont refusé de lui accorder un visa d'entrée en raison de sa nationalité israélienne. Cela n'est pas nouveau : il ne s'agit pas d'un cas isolé. Les dirigeants du club n'ont cependant pas dit un mot et ont laissé partir l'équipe sans Mori. La presse a annoncé : « Le footballeur professionnel Dan Mori n'a pas pu accompagner son équipe à un camp d'entraînement à Abou Dhabi, car il est israélien et les Emirats arabes unis ont refusé de lui accorder un visa d'entrée. Son club ne s'est guère formalisé : l'important pour lui, c'est que le camp se déroule au soleil. Quel scandale ! »

Cette affaire a réellement fait scandale, moins à cause du visa refusé qu'en raison du comportement des Hollandais. Le jeune footballeur israélien s'est retrouvé au centre des protestations du public – cependant pas dans un sens négatif cette fois-ci. Le public a voulu le soutenir et présenter un « carton rouge » à son équipe, à l'entraîneur et aux propriétaires du club. Il a dénoncé comme scandaleux : 1) le fait qu'ils aient tous accepté sans mot dire que Mori n'ait pas reçu de visa d'entrée à cause de sa nationalité israélienne ; 2) le départ en silence de l'équipe vers son pays d'accueil, avec pour corollaire l'exclusion de son joueur israélien d'un camp d'entraînement important. De nombreux

GEERT WILDERS :
« L'équipe n'aurait pas dû entreprendre ce voyage. Par son silence, elle a accepté la haine contre les Juifs qui règne dans le pays où était organisé le camp d'entraînement »

amis d'Israël ont réagi, principalement dans les forums sur Internet, ce qui a attiré l'attention de la presse, qui a aussitôt déclaré que toute cette affaire était scandaleuse.

De plus Geert Wilders, dirigeant du parti populiste de droite aux Pays-Bas, a pris la parole et a communiqué sur « Twitter » : « En signe de protestation contre l'exclusion de Mori, l'équipe n'aurait pas dû entreprendre ce voyage. Par son silence, elle a accepté la haine contre les Juifs qui règne dans le pays où était organisé le camp d'entraînement. » Le parlementaire hollandais Pieter Omtzigt a déclaré que cette équipe de football n'a « pas de force de caractère » et a estimé qu'elle aurait mieux fait de suivre l'exemple de nombreux députés hollandais qui « évitent de se rendre dans les pays où l'on veut nous prescrire quelle doit être la composition politique de notre Parlement ».

L'ambassadeur d'Israël aux Pays-Bas a bien sûr aussi pris publiquement position au sujet de cette affaire : « Il s'agit d'un incident malheureux. L'équipe, en entreprenant ce voyage, a accepté l'exclusion de l'un de ses membres à cause de sa nationalité...



Image: Wikipedia

La politique n'a rien à chercher dans le sport. » Même après la tempête d'indignation officielle, la réaction de la direction du club – dans lequel Mori joue en tant que défenseur central depuis le mois d'août 2012 – a été très laconique : « Nous nous distancions de la politique et des thèmes religieux. C'est ce que nous avons toujours fait. Finalement, nous sommes une équipe de football. »

La décision prise par les autorités gouvernementales d'Abou Dhabi est totalement à l'opposé de celles qui sont prises à Dubaï, ville pourtant toute proche, concernant les affaires exclusivement sportives. Cette dernière ville a en effet organisé en décembre 2013 les championnats du monde juniors d'échecs. Une équipe israélienne a participé à ces championnats, et elle a été traitée absolument de la même manière que toutes les autres. Il n'y a eu qu'une seule petite différence : alors qu'un drapeau national était placé sur les tables de toutes les équipes, il manquait sur les tables réservées à l'équipe d'Israël. La direction de l'équipe israélienne a déclaré à ce sujet que cela avait été fait ainsi à sa demande expresse, et ce pour des raisons de sécurité. ZL ■

POLITIQUE

LES PAYS-BAS SE DISTANCIENT DE PLUS EN PLUS D'ISRAËL

Les relations étroites entre la Hollande et Israël semblent être définitivement révolues : on assiste à présent à un boycott massif des entreprises néerlandaises contre Israël.



Caspar Veldkamp, l'ambassadeur des Pays-Bas en Israël, a certainement été ces derniers temps l'un des diplomates les plus occupés. Il a été contraint quasiment chaque mois de prendre position avec diplomatie pour tenter d'apaiser une nouvelle tempête d'indignation déclenchée en Israël par les entreprises de son pays. Il a dû chaque fois se présenter au ministère israélien des Affaires étrangères afin de fournir des explications et répondre à des questions urgentes. Chaque fois, le problème a été la résiliation d'un contrat de coopération entre des entreprises néerlandaises et des entreprises partenaires en Israël. Les entreprises néerlandaises ont invoqué comme motif de rupture que les entreprises israéliennes entretiennent des relations d'affaires avec les colonies israéliennes en Cisjordanie. Elles font valoir qu'elles doivent respecter strictement la nouvelle directive de l'Union européenne.

La dernière entreprise néerlandaise ayant résilié son contrat de collaboration avec des entreprises partenaires en Israël est la société coopérative « PGGM », qui propose des fonds de pension. « PGGM » propose aux investisseurs institutionnels la gestion d'actifs financiers, le management de fonds de pension, le conseil d'assurance et l'aide au management. C'est la plus grande entreprise néerlandaise active dans ces domaines. En novembre 2013, « PGGM » gérait des valeurs patrimoniales d'un montant total de 153 milliards

d'euros. Cette société coopérative compte plus de 620 000 membres.

Au cours de ces dernières années, « PGGM » a investi quelques dizaines de millions d'euros dans les banques israéliennes, donc seulement une très petite partie des valeurs patrimoniales qu'elle gère. Les banques israéliennes dans lesquelles « PGGM » a investi – « Hapoalim », « Leumi », « Mizrahi-Tefachot », « Discount » et « First Leumi » – ont reçu à la fin de l'année 2013 une lettre de l'entreprise néerlandaise leur annonçant qu'elle retirait toutes les sommes investies en Israël, ces investissements n'étant plus en accord avec la nouvelle directive de l'Union européenne, à mois que...

Dans cette lettre, « PGGM » explique aux banques israéliennes qu'elles possèdent des filiales dans les colonies israéliennes et qu'elles sont en contact avec des entreprises de construction actives dans ces colonies et que cela « contrevient au droit international en vigueur ». Elle se réfère en outre à un jugement prononcé en 2004 par la Cour internationale de justice à La Haye – jugement qui déclare « illégales » les colonies israéliennes parce qu'elles enfreignent le paragraphe 49 de la Convention de Genève. « PGGM » se voit donc contrainte de mettre un terme à toutes les affaires communes aussi longtemps que les banques israéliennes n'auront pas changé leur politique commerciale.

Les directeurs des dites banques israéliennes, fort étonnés de cette lettre,

ont répondu de manière unanime à l'investisseur hollandais qu'elles sont contraintes par un décret du Parlement israélien d'offrir leurs services dans tous les centres de population d'Israël sans exception et que la réalité quotidienne ne permet d'ailleurs pas de procéder d'une autre manière. Qu'en outre, les citoyens ont le droit d'avoir une filiale de leur banque là où ils habitent. – Il convient d'ajouter que les Palestiniens employés dans des entreprises israéliennes possèdent souvent un compte privé dans une banque israélienne et que, tout en habitant dans les territoires palestiniens, ils se rendent régulièrement dans les filiales bancaires situées dans les colonies israéliennes. – Cette réponse n'a pas plu à la société coopérative hollandaise « PGGM », qui a donc retiré à la fin de l'année dernière tous les investissements qu'elle avait faits en Israël.

Ces investissements ne constituaient qu'une très petite partie des affaires traitées par les banques israéliennes, si bien que le dommage financier résultant de leur retrait a été limité. Ce développement a cependant suscité une inquiétude générale, d'une part parce que le boycott a ainsi gagné en dynamique, et d'autre part parce que, immanquablement, les banques israéliennes ont subi une dégradation de leur image de marque sur la scène internationale. Dans ce contexte, le ministère israélien des Affaires étrangères a décidé de ne pas laisser les banques israéliennes livrées à

elles-mêmes, mais de faire une déclaration publique officielle et de l'exprimer très énergiquement. Il a en outre convoqué à Jérusalem l'ambassadeur néerlandais Veldkamp, qui est un grand ami d'Israël et

qui s'efforce constamment de développer les contacts économiques entre les deux pays. Le ministère israélien des Affaires étrangères lui a très clairement fait savoir qu'Israël considère ces mesures de

boycott comme moralement déplorables et économiquement erronées et qu'il attend du gouvernement hollandais qu'il intervienne et agisse contre de telles mesures. **ZL ■**

POLITIQUE

LE POSITIONNEMENT REMARQUABLE DU CANADA

Une longue amitié lie Israël au Canada, ce grand Etat d'Amérique du Nord. Celui-ci se positionne désormais très clairement aux côtés d'Israël.

Lors de la deuxième guerre du Liban de 2006, le Canada a clairement affirmé qu'Israël a le droit de se défendre, il a condamné les Etats qui autorisent des organisations terroristes à établir une base d'action sur leur territoire et il a qualifié la milice libanaise du Hezbollah d'organisation terroriste. Le Jour de l'indépendance d'Israël en 2009, jour où l'Etat juif fêtait le soixante-et-unième anniversaire de sa création, le Premier ministre canadien Stephen Harper a déclaré : « Nous nous considérons comme l'un des plus proches partenaires d'Israël. Depuis 1948, le Canada a soutenu le droit d'Israël à vivre en paix et en sécurité avec ses voisins. Nous apprécions cette amitié et nous espérons que notre collaboration mutuelle va se poursuivre. »

Pratiquement, le Canada s'est déjà tenu aux côtés de l'Etat juif en gestation en 1947, car il a été l'un des 33 pays qui, à l'assemblée générale des Nations unies, ont voté en faveur du partage du territoire mandataire britannique en Palestine. Au terme de la guerre d'indépendance d'Israël, le Canada a aussitôt établi des relations diplomatiques complètes avec l'Etat juif. Rappelons également que le ministre canadien des Affaires étrangères Lester Pearson a reçu en 1957 le prix Nobel de la paix pour avoir proposé, après la guerre du Sinaï, de stationner des troupes de l'ONU dans la région. Le Canada a fourni un fort contingent à ces troupes. Cela a entraîné pour Israël une longue période

de tranquillité le long de la frontière égyptienne. Lors de l'éclatement de la première Intifada en 1987, l'opinion publique canadienne s'est pour la première fois distanciée d'Israël, mais lors de la guerre du Golfe en 1991, ce pays a à nouveau clairement pris position en faveur d'Israël. Durant les décennies suivantes, il y a eu plusieurs fausses notes entre les deux pays. Celles-ci n'ont cependant pas empêché une croissance continue du commerce bilatéral, qui est réglé depuis 1997 par un accord de libre-échange.

Israël a pu compter sur le Canada dans un autre domaine très important : les sanctions contre l'Iran. Ce qui a même amené le Canada à rompre ses relations diplomatiques avec ce pays en 2012. Dans ce contexte, une déclaration du ministre canadien de l'Environnement Peter Kent a fait la une des journaux : « Le Premier ministre Harper a souligné très clairement et à de multiples reprises que le Canada considérera toute attaque menée contre Israël comme une attaque menée contre lui-même. »

La Canada, qui est gouverné depuis 2006 par le parti réformateur de Stephen Harper, a pris deux mesures qui l'ont encore rapproché d'Israël. Le ministre canadien des Affaires étrangères John Bird a récemment exigé la démission de Richard Falk, le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens. Ce dernier figure par ailleurs dans la liste des « dix plus grands

antisémites de l'année 2013 » publiée par le « Centre Simon Wiesenthal » (voir à la page 11). Bird avait déjà demandé à plusieurs reprises que Falk soit congédié. Il a répété cette exigence de manière expresse et publique à la fin de l'année 2013, alors que la plupart des autres Etats se sont contentés de condamner verbalement les déclarations de Falk. « Par le passé, le Canada a déjà à plusieurs reprises demandé que Falk soit congédié pour ses nombreuses prises de position antisémites inouïes », a déclaré Bird en expliquant que de telles déclarations « minent les valeurs fondamentales de l'ONU ».

Au début de l'année 2014, le Premier ministre canadien Harper a annoncé qu'il projette de se rendre en visite officielle en Israël et il a simultanément souligné que le Canada va continuer à prendre fait et cause pour Israël à l'ONU. On a appris peu après qui sera le nouvel ambassadeur du Canada en Israël : il s'agit de Madame Vivian Bercovici, professeur de droit, connue pour ses critiques virulentes contre le Hamas. Elle a – dans ses chroniques qui paraissent dans le quotidien canadien « *Toronto Star* » – à plusieurs reprises condamné les dirigeants palestiniens pour « leur engagement idéologique collectif qui a pour but la destruction totale de l'Etat d'Israël ». Sa nomination est considérée comme un indice supplémentaire prouvant que le gouvernement dirigé par Stephen Harper suit une ligne résolument pro-israélienne. **AN ■**

MILITAIRE

DES CHRÉTIENS AU SERVICE DE L'ARMÉE ISRAËLIENNE

Le nombre des Israéliens arabes chrétiens qui se sont annoncés volontaires pour servir dans l'armée israélienne a fortement augmenté en 2013. Cette tendance a suscité au sein de ce groupe de population des discussions enflammées et de violentes réactions.



T Le bureau de presse des « Forces de défense d'Israël » (IDF) a fait savoir au début de l'année 2014 que 84 jeunes Israéliens arabes chrétiens s'étaient annoncés durant le deuxième semestre 2013 pour accomplir un service militaire volontaire dans l'armée israélienne. Ce chiffre est trois fois supérieur à celui de l'année précédente pour la même période. Les citoyens arabes chrétiens de l'Etat d'Israël représentent environ 2 % seulement de la population du pays, soit environ 161 000 personnes. Bien que les soldats arabes chrétiens soient encore peu nombreux, les IDF estiment important de faire savoir que leur nombre est en forte augmentation. Cette forte augmentation indique une nouvelle tendance parmi les jeunes citoyens arabes chrétiens – tendance qui a une importance capitale pour l'ensemble de la société israélienne.

En ce qui concerne les citoyens juifs de l'Etat d'Israël, le service militaire est obligatoire pour les hommes comme pour les femmes. Par contre, les citoyens arabes d'Israël, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, sont dispensés de cette obligation, car on admet qu'ils ont une parenté nombreuse dans les Etats voisins d'Israël et qu'en cas de guerre, il pourrait arriver qu'ils doivent lutter contre des membres de leur famille, ce qu'on aimerait fondamentalement éviter. A cela s'ajoute le fait que le groupe de population arabe ne s'identifie pas forcément avec l'Etat juif. Or le service militaire exige une loyauté sans réserve. Il y a cependant deux groupes de population arabe dont les membres servent dans les IDF depuis la création

de l'Etat d'Israël. Il s'agit d'une part des Druzes, membres d'une religion secrète qui s'est séparée de l'islam, et d'autre part de certaines tribus de Bédouins musulmans. La plupart des Israéliens arabes se définissent premièrement comme des Arabes et deuxièmement en fonction de leur religion. Ils indiquent ensuite leur appartenance culturelle au peuple palestinien et mentionnent en dernier lieu qu'ils sont des citoyens de l'Etat d'Israël.

Dans ce contexte, le nombre croissant de jeunes Israéliens arabes chrétiens désireux de servir dans l'armée israélienne ou de jeunes Israéliens arabes, musulmans et chrétiens, désireux d'accomplir un service civil dans l'Etat d'Israël indique un changement dans

leur compréhension d'eux-mêmes. Dans le cadre d'une conférence sur ce thème précis qui s'est déroulée récemment à Nazareth, un Israélien arabe chrétien qui sert volontairement dans l'armée israélienne a expliqué sa position de façon détaillée. Le Père Gabriel Naddaf a dit entre autres : « En tant que chrétien et qu'éclésiastique vivant au Proche-Orient, je ressens dans mon propre corps que la reconnaissance des droits de l'homme n'est pas une chose évidente. Je crois à une coexistence pacifique entre les Juifs et les chrétiens dans mon pays ainsi qu'à un destin commun liant la minorité chrétienne à l'Etat juif. Je crois fermement que non seulement nous pouvons payer une contribution à l'Etat, mais que nous devons également participer à quelque chose. C'est la raison pour laquelle je lance cet appel

exprès à ma communauté : « Annoncez-vous pour servir comme volontaires dans l'armée israélienne. Contribuez à la défense de notre pays. » Dans cet appel, il est secondé par le major Ihab Shalian, qui a créé sur Internet un forum de mobilisation pour les chrétiens.

De tels appels ne retentissent pas sans susciter des résistances et/ou des menaces. Il y a même eu des attaques physiques. L'éclésiastique Naddaf a entre autres trouvé une serviette de toilette imbibée de sang devant son domicile, dans le village de Yafa en Galilée. Jusqu'ici, la réaction la plus dramatique a été l'attaque avec voie de fait (coups et blessures) commise contre son fils de 17 ans, qui partage le point de vue de son père et s'apprête à s'inscrire pour accomplir un service militaire volontaire dans l'armée israélienne. Le major Shalian a également bien des choses à raconter sur l'exclusion et les menaces au sein de son groupe de population. Tous soulignent cependant : « Malgré les menaces et les attaques, nous persistons dans notre initiative, car nous considérons que l'intégration dans la société israélienne est très importante. »

Le Père Naddaf et le major Shalian sont bien sûrs soutenus dans leurs efforts aussi bien par l'armée israélienne que par le gouvernement du pays. Dans le cadre de ce soutien, le Premier ministre Benyamin Netanyahu a fait parvenir à ces hommes et à leur groupe de population un message vidéo lors de la conférence à Nazareth, dans lequel il dit : « Je vous salue tous. Je sais que vous prenez une initiative qui est tout sauf simple. Nous vous soutenons et nous vous encouragerons de notre mieux. Je promets que les autorités israéliennes s'informeront de toutes les menaces proférées contre vous et que nous vous protégerons le mieux possible, vous et tous les soldats de votre communauté. » ZL ■

➔ *« Malgré les menaces et les attaques, nous persistons dans notre initiative, car nous considérons que l'intégration dans la société israélienne est très importante »*

ECONOMIE

VENTE RÉUSSIE DE NOMBREUSES ENTREPRISES ISRAËLIENNES

La « sortie » de nombreuses entreprises israéliennes s'est avérée particulièrement lucrative en 2013.



L Le monde du commerce désigne par le terme anglais « exit » (sortie) la vente d'une entreprise à une autre. De nos jours, une telle « sortie » désigne souvent la vente d'une idée innovante à une entreprise généralement plus grande qui espère conserver sa place de leader mondial en commercialisant le produit développé par l'entreprise acquise. De nombreuses petites entreprises possèdent des cerveaux ingénieux capables d'inventer un nouveau produit, mais elles n'ont pas forcément la capacité de le commercialiser. C'est pourquoi elles procèdent à une « sortie » ciblée. Au cours de la dernière décennie, 800 entreprises israéliennes ayant développé des nouveaux produits parfois révolutionnaires ont procédé à une telle « sortie ». L'ensemble des « sorties » d'entreprises technologiques israéliennes a rapporté au cours de la dernière décennie la somme totale de 47 milliards de dollars américains (34,5 milliards d'euros).

Une analyse des « sorties » d'entreprises israéliennes réalisées en 2013 montre que si le nombre des entreprises vendues n'a pas atteint les records enregistrés en 2006 et en 2012, la somme totale des ventes a cependant atteint un

nouveau record, soit 6,64 milliards de dollars américains (4,88 milliards d'euros). En 2013, il y a eu au total 80 « sorties », dont celles de 35 entreprises dont les produits étaient encore en phase de développement – c'est-à-dire n'avaient pas encore atteint leur stade de développement final. Dans ces cas-là, les entreprises acheteuses doivent poursuivre et achever le développement de ces produits avant de pouvoir les commercialiser. On parle alors d'entreprises financées avec des capitaux-risques. L'ensemble des « sorties » d'entreprises israéliennes financées avec des capitaux-risques a rapporté en 2013 la somme totale de 4,2 milliards de dollars américains (3,09 milliards d'euros).

Le magazine économique israélien « Globes » a relevé que le nombre des « sorties » de petites entreprises israéliennes pour un montant inférieur ou égal à dix millions de dollars américains (un peu plus de 7 millions d'euros) a reculé. Le nombre des « sorties » pour un montant supérieur à dix millions de dollars américains a par contre augmenté. Les experts israéliens estiment que c'est là un signe de maturité du secteur de la haute technologie de l'Etat d'Israël. **AN ■**

ECONOMIE

LE MARCHÉ ÉNERGÉTIQUE D'ISRAËL SE MET EN MOUVEMENT

Les résultats positifs des forages de recherche de gisements gaziers effectués au large des côtes israéliennes ont fait la une des journaux dans le monde entier. Les gisements de gaz naturel découverts par Israël entraînent de profonds changements sur le marché énergétique du pays.

L Les découvertes sensationnelles se sont multipliées pour Israël vers la fin de la dernière décennie. On a premièrement découvert le gisement de gaz naturel « Tamar », puis un deuxième : « Léviathan », et par la suite encore deux autres : « Sara » et « Myra ». Ces gisements de gaz naturel vont assurer à Israël, qui est par ailleurs un pays plutôt pauvre en matières premières, une certaine indépendance énergétique. Israël s'apprête maintenant à commercialiser les gisements découverts. Cela entraîne toute une série de défis et de changements.

Depuis le printemps passé, du gaz naturel provenant du gisement « Tamar » est distribué dans le réseau israélien. Le producteur israélien de courant électrique « Delek » et l'entreprise américaine « Noble Energy » préparent activement

l'exploitation du gisement « Léviathan ». On ne sait cependant pas encore clairement comment organiser le transport du gaz naturel provenant de ce gisement. Il y a différentes options possibles : 1) utiliser un pipeline de gaz existant qui traverse la Grèce et la Turquie ; 2) utiliser une usine existante de production de gaz liquide à Chypre ; 3) effectuer le transport par bateaux ; 4) construire un nouveau pipeline de gaz depuis Israël vers la Jordanie et/ou vers l'Égypte.

Les gisements gaziers, leur exploitation et le transport du gaz sont des questions importantes, mais une autre question prime sur toutes. Israël se trouve dans une région où les Etats voisins ne sont pas forcément tous bien intentionnés à l'égard de l'Etat juif. C'est pourquoi l'Etat et l'armée d'Israël réfléchissent intensivement aux questions liées à la



sécurité : 1) des gisements gaziers ; 2) des personnes qui y travaillent ; 3) du transport du gaz naturel. Du fait que les gisements découverts sont assez éloignés des côtes israéliennes, la marine de ce pays se voit également confrontée à de toutes nouvelles tâches. Les services de renseignements israéliens sont également sollicités, car on ne peut pas exclure la possibilité d'attentats terroristes contre ces installations.

Même la Cour suprême du pays s'est occupée des gisements gaziers, cependant dans un tout autre contexte. Fondamentalement, les gisements de gaz naturel laissent présager pour l'Etat d'Israël la perspective d'une certaine indépendance énergétique. Les entreprises impliquées et l'Etat y voient cependant également une source de profits – profits que l'on pourrait accroître considérablement en exportant du gaz naturel. Cependant, plusieurs recours ont été déposés à ce sujet auprès de la Cour

suprême du pays, la plupart par des citoyens qui sont d'un autre avis sur ce sujet. Ceux-ci souhaitent que l'exploitation des gisements gaziers serve exclusivement à couvrir les besoins énergétiques du pays et que rien ne soit exporté. Ce qui les intéresse, c'est que le prix de l'énergie soit le plus bas possible pour les consommateurs et que les réserves disponibles soient gérées de manière raisonnable. La Cour suprême a cependant rejeté tous ces recours en octobre 2013. Ce qui a motivé sa décision, c'est que les coûts d'installation et d'équipement pour exploiter les gisements découverts sont très élevés, et que le moyen le plus simple de les amortir est d'exporter du gaz naturel. La voie est donc maintenant libre pour l'exportation.

L'industrie israélienne et les producteurs d'électricité peuvent néanmoins s'attendre à ce que l'approvisionnement en gaz naturel soit financièrement plus avantageux et se préparer en conséquence. On estime que jusqu'en 2015, 300 entreprises pourront passer au gaz naturel et ainsi baisser leurs coûts de production et économiser jusqu'à 357 millions d'euros. En comparaison du lignite utilisé principalement jusqu'ici en Israël pour produire du courant électrique, le gaz naturel sera par ailleurs bien plus écologique. Du fait qu'il permettra aux entreprises israéliennes de diminuer leurs coûts de production, la capacité concurrentielle de ces dernières va augmenter.

Le marché de l'électricité devrait fondamentalement changer pour les consommateurs israéliens, car la part

des fournisseurs privés va passer de 10 % à 40 %. Une plus grande concurrence devrait entraîner des prix plus avantageux pour les consommateurs. Le monopole exercé par la « Société électrique d'Israël » depuis la création de l'Etat pourrait être ainsi brisé. Cette société d'Etat est néanmoins en train de planifier la construction, en collaboration avec le consortium « Electricité de France », d'une nouvelle centrale électrique à Ashqelon. La construction de cette centrale d'une capacité de 1 500 MW est devisée à 2,27 milliards d'euros.

Une nouvelle a fait la une des journaux au début de l'année 2014 : la « Palestine Power Generation Company » (PPGC) sera la première entreprise qui achètera du gaz naturel israélien. L'entreprise palestinienne « PPGC » a d'ores et déjà signé un contrat de livraison de gaz naturel avec les partenaires israéliens qui sont en train d'installer l'équipement permettant d'exploiter le gisement gazier « Léviathan ». La livraison commencera en 2016 ou 2017. Selon les informations publiées par le journal en ligne « *Times of Israel* », qui se base sur un communiqué de l'agence de presse « *Reuters* », cette livraison sera destinée à alimenter une centrale électrique que les Palestiniens veulent construire à Jenin. Jitzhak Tshuva, contrôleur associé de l'entreprise « Delek », espère que cet accord « amènera au peuple palestinien prospérité et croissance et favorisera le respect et la confiance mutuels entre les Israéliens et les Palestiniens ». AN ■

MÉDECINE

THÉRAPIE ORTHODONTIQUE DURANT LE SOMMEIL

Les appareils dentaires, qui servent à corriger l'orientation des dents, sont de plus en plus fréquents. Leur aspect n'est actuellement plus laid comme c'était le cas par le passé. Une entreprise israélienne propose cependant une solution à la fois meilleure, plus rapide et plus saine pour les dents.

Le « **mot magique** » de l'orthodontie – qui traite les mauvaises positions des dents – est « Aerodentis ». L'entreprise israélienne « Dror Ortho-Design », qui a été fondée à Jérusalem en 2004, a mis en application et commercialisé un système développé par le Dr Orit

Nadav et le Pr Meir Redlich, orthodontistes. « Aerodentis » est un appareil orthodontique qui s'adapte individuellement et qui, par une légère pulsation électronique exerçant une pression sensorielle, amène les dents dans une position optimale. Cette

solution est particulièrement agréable, car le traitement est sans douleur et a lieu pendant le sommeil. Les recherches effectuées ont montré qu'en utilisant ce moyen pour corriger l'orientation des dents, on obtient un résultat plus rapide qu'avec un appareil dentaire fixe traditionnel qui exerce une

pression constante. Le résultat obtenu est également plus sain pour les dents, car la pression par pulsation électronique, qui imite la physiologie naturelle du corps, donne non seulement la bonne direction aux dents, mais favorise également la circulation sanguine, ce qui évite infections et douleurs.

On trouve sur le site Internet « www.aerodentis.ch » les informations suivantes : « Le système "Aerodentis" est un traitement paradigmatique de correction de l'orientation des dents basé sur plus de trois décennies de recherches médicales. Ce système convient pour tous les groupes d'âges et évite les nombreux inconvénients des traitements orthodontiques traditionnels à l'aide d'appareils dentaires métalliques ou transparents. Le système "Aerodentis" se porte de nuit pendant le repos ou le sommeil, durant 10 heures. Il permet donc de ne pas porter d'appareil pendant les activités de la journée. Il est basé sur les mêmes principes biomécaniques que les traitements orthodontiques traditionnels : il utilise une force de pression adaptable qui amène les dents dans une position prédéterminée définitive. Avec ce système, le médecin traitant détermine au moyen d'une commande électronique digitale extrêmement précise la force de pression

→ « Aerodentis » est un appareil orthodontique qui s'adapte individuellement et qui, par une légère pulsation électronique exerçant une pression sensorielle, amène les dents dans une position optimale



adéquate pour une dentition particulière.»

Le système « Aerodentis » est composé d'une gouttière dentaire en thermoplastique qui est adaptée individuellement à l'aide d'une image 3D et dans laquelle est intégré un ballon en silicone gonflable. Cette gouttière est reliée par un câble – ce qui constitue peut-être un désagrément mineur – à une console de commande programmée par le médecin traitant. Cette console de contrôle abrite un système de pompe à air et un capteur de pression qui mesure et contrôle la force des pulsations envoyées sur le système pneumatique disposé dans la gouttière den-

taire et qui exerce la pression adéquate sur les dents du patient. Du fait que toutes les données sont enregistrées, le médecin traitant peut contrôler précisément le processus du traitement et effectuer les adaptations nécessaires.

Un tel traitement dure entre 3 et 24 mois. Ce système n'est cependant pas couvert par les assurances maladies, si bien qu'il faut le payer de sa poche : il coûte au minimum 3 000 euros dans les cas standard. Ce système est utilisé en Israël et à l'étranger par des médecins spécialement formés, au sujet desquels vous trouverez davantage d'informations sur le site Internet : www.aerodentis.ch. AN ■

MÉDECINE

NOUVELLE THÉRAPIE CONTRE LES INFLAMMATIONS DU SYSTÈME IMMUNITAIRE

Les inflammations liées aux maladies du système immunitaire posent encore de grands défis à la médecine. Une entreprise israélienne de biotechnologie a trouvé un nouveau moyen de les traiter.

Les personnes souffrant de maladies du système immunitaire ont besoin de médicaments ou d'autres mesures thérapeutiques parfaitement adaptées à leurs symptômes individuels. Il est donc indispensable de consulter plusieurs experts afin de prendre en considération le maximum possible de paramètres. Le traitement de ces maladies provoque de nombreux effets secondaires, qui peuvent parfois être graves. En outre, ce traitement coûte très cher aux caisses maladies. On comprend donc que la recherche médicale et pharmacologique moderne investisse de grosses sommes dans l'espoir de trouver des solutions à la fois meilleures et moins onéreuses. Des millions de personnes pourraient en profiter, et en particulier

celles souffrant du psoriasis, une maladie auto-immune de la peau.

Parmi les entreprises actives en ce domaine, il y a l'entreprise israélienne « VBL Therapeutics », qui a développé un médicament jusqu'ici connu des spécialistes sous le nom de « VB-201 ». Le traitement global des maladies du système immunitaire au moyen d'un seul médicament absorbé par voie orale constitue une nouveauté. Les recherches à ce sujet sont à un stade avancé et les premières séries de tests cliniques ont déjà été effectuées : les résultats obtenus laissent présager qu'on est sur la bonne voie.

L'entreprise israélienne « VBL Therapeutics », fondée en l'an 2000 à Tel-Aviv, dispose déjà de plus de 120 brevets

et a adressé 150 autres demandes de brevets, qui sont en cours d'homologation. Elle souligne que son nouveau médicament permet de soigner plusieurs inflammations auto-immunitaires, ce qui est une innovation remarquable. Ce médicament permettra de soigner non seulement le psoriasis, mais également l'arthrite rhumatoïde et l'artériosclérose. Il se compose de molécules de lecinoxoïd

fabriquées en laboratoire. Cette substance est un phospholipide anti-inflammatoire. Ce médicament a été testé jusqu'ici sur 400 personnes avec de bons résultats.

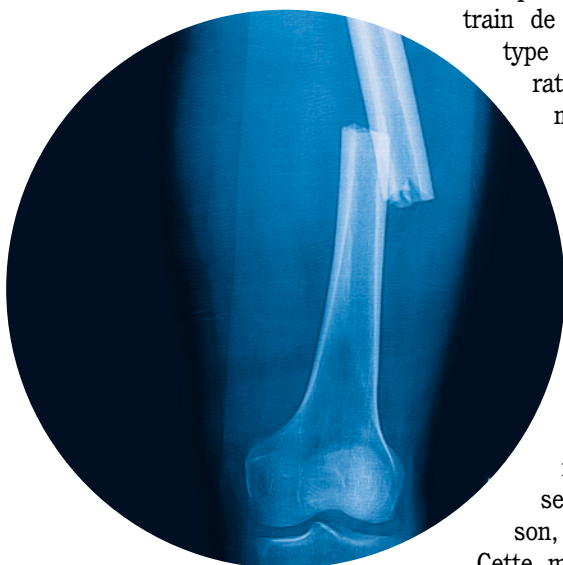
Ce médicament, qu'on est encore en train de développer, a un énorme potentiel de marché, car le traitement du seul psoriasis coûte des milliards d'euros par année. L'entreprise israélienne « VBL Therapeutics » compte actuellement 37

collaborateurs. Son fondateur, le Pr Dror Harats, enseigne à l'université de Tel-Aviv et effectue des recherches en médecine interne depuis plus de 20 ans. Il a pu obtenir la somme totale de 116 millions de dollars américains grâce à différents investisseurs, dont les consortiums pharmaceutiques « Teva » et « Merck », pour continuer à développer le médicament « VB-201 ». **AN ■**

MÉDECINE

TRAITEMENT INNOVANT DES FRACTURES

Une entreprise israélienne a trouvé une idée très originale qui consiste à envelopper les os fracturés dans une sorte de « papier d'emballage », afin qu'ils soient soutenus et puissent guérir plus rapidement.



Nous enveloppons beaucoup de choses pour les tenir ensemble, ainsi par exemple un bouquet de fleurs. Pourquoi ne pas envelopper également des os fêlés ou fracturés ? La comparaison semble quelque peu boiteuse, mais l'entreprise israélienne « RegeneCure » a fait exactement cela, ce qui n'a toutefois pas été tout simple. Le « papier d'emballage » inventé par cette entreprise a pour but de maintenir ensemble les os fracturés de manière plus simple et plus précise qu'en utilisant des barres en métal et des vis, ce qui permet d'accélérer considérablement le processus de guérison.

L'entreprise « RegeneCure » est en train de développer un nouveau type de membranes régénératrices, biocompatibles, minces, flexibles et fortes que l'on peut appliquer aux endroits fracturés. Cette membrane transparente permet une guérison sans constituer un obstacle au processus biologique qui commence. Ce « papier d'emballage » a réellement la capacité non seulement de favoriser le processus de guérison, mais même de l'accélérer.

Cette membrane, qui ressemble à première vue à un petit morceau de plastique, peut être coupée, cousue ou percée à volonté. Du fait qu'elle est très

stable, elle a le même effet, une fois appliquée à l'os, qu'un support : elle maintient l'os dans la position voulue et garantit qu'il se ressoude dans la position exacte.

Les tests effectués en laboratoire ont montré que ce « papier d'emballage » tient très bien les os et favorise réellement le processus de guérison. Les séries de tests effectuées jusqu'ici ont montré que ce « papier d'emballage », en comparaison des procédés utilisés jusqu'ici (immobilisation et orientation avec du gypse, des barres en métal et des vis), garantissent une meilleure orientation et une soudure plus exacte des os. Dans les cas d'utilisation d'implants en remplacement des os, l'exactitude est encore plus déterminante et ce nouveau procédé la garantit, tout en accélérant considérablement le processus de guérison.

Moshé Tzabari, fondateur et président de l'entreprise « RegeneCure », a expliqué : « Les premiers tests que nous avons effectués ont montré que cette membrane permet d'obtenir d'excellents résultats aussi bien lors de fractures qu'en cas de mise en place d'implants, et qu'elle constitue donc une réelle alternative aux procédés utilisés jusqu'ici. Nous avons également constaté une chose qui est très importante pour le malade : notre procédé laisse présager un processus de guérison bien moins douloureux. » Il a en outre déclaré que le produit développé par son entreprise pourra probablement être commercialisé prochainement. **AN ■**



LES FRONTIÈRES D'ISRAËL

LA BIBLE ET ISRAËL

de René Malgo

Ceci n'est pas un secret : nous, collaborateurs de l'œuvre missionnaire de l'« Appel de Minuit », sommes convaincus qu'Israël a droit au territoire de la « Palestine ». Nous l'avons maintes fois souligné dans ce mensuel. Mais quelle est donc, selon notre interprétation de la Bible, l'étendue du territoire qui appartient de droit à Israël ?

Au sujet des frontières de ce territoire, nous allons interroger trois enseignants de la Bible qui croient à l'élection permanente d'Israël, et nous recevrons d'eux cinq réponses. Il convient de préciser ceci : même les commentateurs de la Bible les plus fidèles ne sont pas entièrement d'accord entre eux en ce qui concerne les frontières du pays d'Israël. Il n'est en effet pas possible de nos jours d'identifier parfaitement certains lieux mentionnés dans la Torah – par exemple le « fleuve d'Égypte » qui constitue la frontière sud d'Israël.

Le livre des Nombres décrit le périple du peuple d'Israël à travers le désert avant son entrée dans le Pays promis. Dans Nombres 33,50-56, Moïse donne au peuple des directives que celui-ci devra respecter au moment où il prendra possession du pays, et dans Nombres 34, il parle des frontières du pays et de la répartition de son territoire entre les différentes tribus. Il est difficile de nos jours de bien identifier les frontières indiquées, car il n'est pas évident de localiser sur la carte de géographie tous les lieux mentionnés dans Nombres 34.

Ce qui est cependant sûr, c'est que les frontières du pays indiquées au peuple par Moïse dans le désert délimitent un territoire d'une étendue plus petite que celui que Dieu avait promis à Abraham dans Genèse 15, puis confirmé à Isaac et à Jacob. Il est également sûr qu'en dépit des victoires remportées et des bénédictions reçues par le peuple sous la direction de Josué, Israël n'a pas conquis la totalité du Pays promis, car il est répété à plusieurs reprises dans

le livre de Josué que « le pays qu'il te reste à conquérir est très grand » (Jos 13,1 ; cf. Jos 15,63 ; 16,10 ; 17,12-13 ; 18,3).

Selon l'alliance faite par Dieu avec Abraham (et confirmée par la suite à Isaac et à Jacob), le Pays promis s'étend « du fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, jusqu'à l'Euphrate » (Gn 15,18). Le Dr Greg Harris explique au sujet du fleuve « Euphrate » mentionné : « Il n'y a aucune raison d'admettre qu'une personne ayant grandi à proximité de ce très long fleuve ait interprété cette promesse de l'Éternel de manière mystique ou allégorique. » Dieu a réellement parlé à Abraham de « l'Euphrate » et Abraham l'a très certainement compris ainsi. Abraham savait également et incontestablement ce qu'était le « fleuve d'Égypte » mentionné par Dieu.

Il convient également de souligner que Dieu a dit expressément en Genèse 15,18 : « C'est à ta descendance que je donne [maintenant] ce pays. » Les descendants ethniques d'Isaac et de Jacob (Israël) avaient déjà, à ce moment-là, reçu le pays. Celui-ci leur appartenait donc déjà, inconditionnellement, depuis Genèse 15 – c'est-à-dire, par rapport à nous aujourd'hui, qu'il leur appartient depuis des millénaires.

Selon Charles L. Feinberg, un enseignant de la Bible, le territoire promis par Dieu à Israël dans l'alliance qu'il a faite avec Abraham est relativement étendu : « d'une surface d'environ 300 000 mi², ce qui correspond à douze fois et demi la surface totale de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ».

Il est évident que le peuple d'Israël n'a jusqu'ici *jamais* possédé ce territoire dans toute cette étendue (pas même sous le règne du roi Salomon). Selon le Dr Harris, « la proportion entre l'étendue du Pays promis par Dieu et celle du territoire réellement conquis par les Israélites sous la direction de Josué était d'environ 30 à 1 ». Le fait que « l'Euphrate » constitue réellement la frontière du pays et qu'il ne faut pas interpréter ce nom de manière allégorique a été confirmé à trois reprises à l'époque

de Moïse (Ex 23,31 ; Dt 1,7 ; 11,24) et une fois encore à l'époque de Josué (Jos 1,4).

Ce dont on n'est par contre pas certain, c'est de l'identification du « fleuve d'Égypte » mentionné en Genèse 15,18. Certains l'identifient au Nil, mais John MacArthur, dans sa Bible d'étude, dit que « le « fleuve d'Égypte » était probablement le Wadi el-Arish, qui marquait la frontière sud de Juda ». Wim Malgo (1922-1992), fondateur de l'œuvre missionnaire l'« Appel de Minuit », partageait cet avis. Il pensait que « si le Nil devait constituer la frontière sud d'Israël, le Pays promis aurait été l'Égypte, ce qui est totalement exclu ».

Cependant, le mot traduit par « fleuve » désigne réellement un fleuve, alors que le Wadi el-Arish n'est pas un fleuve, c'est un cours d'eau d'un débit si insignifiant qu'il faut l'observer à la loupe ! C'est pourquoi le Dr Liebi par exemple estime que le Nil pourrait très bien constituer la frontière sud d'Israël.

Que le « fleuve d'Égypte » soit le Nil ou le Wadi el-Arish, les frontières d'Israël mentionnées dans la Bible délimitent un pays d'une étendue bien supérieure à celle du pays de Canaan conquis par le peuple sous la direction de Josué et à celle du pays qu'Israël possède à nouveau depuis 1948 : l'étendue de ce pays sera bien supérieure aux territoires qu'Israël a possédés jusqu'à ce jour.

Dieu a promis aux descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob – donc au peuple d'Israël – qu'ils posséderont un jour ce pays et cette promesse, il l'a faite longtemps avant de conclure avec Moïse l'alliance de la loi. Cela signifie que cette promesse du pays est inconditionnelle. Tout le Pays promis dont les limites sont fixées dans la Torah a donc été attribué au peuple d'Israël *indépendamment* de la loi – que Jésus-Christ a accomplie. La question importante est : « Quelle sera la génération qui en prendra finalement possession ? »

Nous pensons que la génération d'Israël qui vivra au moment du retour de son Messie sera la première à posséder le pays

dans toute l'étendue promise. Cela ne signifie *pas* que le pays n'appartienne pas actuellement de droit à Israël, mais que ce droit s'appliquera définitivement au moment où Jésus-Christ reviendra (Za 12-14). Aussi longtemps que Satan est le prince de ce monde (Jn 12,13 ; 16,11 ; 2Co 4,4 ; Ep 2,1-3) et que l'ONU, les Palestiniens, le monde islamique et même une partie de l'Eglise de Jésus-Christ contestent le droit d'Israël sur ce pays, Israël ne le possédera pas entièrement. Jérusalem demeure une pierre pesante pour les peuples et continuera d'être piétinée par les nations (Za 14,1-3 ; Lc 21,24), jusqu'à ce que le Roi de Jérusalem, Dieu devenu homme en Jésus-Christ, prenne possession de son pays (Za 14,4ss).

Ezéchiel 47,13-20 est un passage se rapportant à la fin des temps qui explique quel territoire sera attribué à chacune des douze tribus d'Israël quand Dieu sera enfin Roi sur toute la terre (Za 14,9). Roger Liebi a écrit à ce sujet dans son commentaire sur le livre d'Ezéchiel : « Les frontières d'Israël délimiteront un territoire bien plus étendu que celui qu'Israël a conquis sous la direction de Josué. Ce territoire sera également bien plus étendu que le territoire actuel de l'Etat juif. L'Etat d'Israël à venir comprendra le territoire actuel d'Israël, tous les territoires contestés (Cisjordanie, Jérusalem-Est), annexés (hauteurs du Golan) ou rétrocédés (la bande de Gaza), ainsi qu'une grande partie de la Jordanie et de la Syrie. »

Si nous comparons les indications données dans Ezéchiel 47 aux promesses faites par Dieu dans le cadre de l'alliance avec Abraham (Ge 15), nous constatons que les frontières du pays indiquées dans Ezéchiel 47 délimitent un territoire plus petit que celui qui avait été promis à Abraham et à ses descendants. Norbert Lieth explique cela par le fait que, dans le royaume millénaire messianique, quand Jésus-Christ régnera de manière visible à Jérusalem, le territoire d'Israël s'agrandira de plus en plus. Il souligne que, selon Esaïe 49,19-20, les habitants d'Israël diront à la fin des temps : « L'espace est trop étroit pour moi. Fais-moi de la place, pour que je puisse m'installer ! » (v. 20).

Roger Liebi explique de manière semblable Ezéchiel 47,13-20 : « Ces frontières ne sont pas définitives. A mesure que la population d'Israël augmentera dans le royaume millénaire messianique, les frontières du pays seront repoussées jusqu'à ce que le pays atteigne l'étendue promise par Dieu à Abraham : le Pays promis s'étendra alors du Nil à l'Euphrate ! »

Cela signifie que, quand le monde parle

de « territoires occupés », il a *en principe* raison, sauf que l'occupant n'est pas Israël : ce sont les Arabes, les Palestiniens, les Libanais, les Syriens, etc. qui occupent les territoires promis par Dieu à Israël ! Les nations, qui sont actuellement si appliquées à partager le pays d'Israël, feraient bien mieux d'étudier dans l'Ancien Testament le livre du prophète Joël. Dans celui-ci, Dieu a annoncé entre autres ceci : « Je rassemblerai toutes les nations et je les ferai descendre dans la vallée de Josaphat. Là, j'entrerai en jugement avec elles au sujet de mon peuple, d'Israël, mon héritage qu'elles ont dispersé parmi les nations, et au sujet de mon pays qu'elles se sont partagé » (Jl 4,2).

Nous les chrétiens, nous ferions donc bien de ne *pas* nous joindre au chœur du monde et de ne *pas* exiger avec lui le partage du pays d'Israël ou de la ville de Jérusalem pour des motifs de paix. Car s'ils devaient réellement être partagés (ce qui est tout à fait possible), il s'agirait du partage du pays et de la ville de Dieu, que Dieu a personnellement promis à Israël et qu'Israël *obtiendra* un jour – que cela nous convienne ou non.

Quelqu'un objectera peut-être : « Mais qu'advient-il des Palestiniens, des Arabes, des Libanais, des Syriens, etc. si Israël obtient le pays tout entier ? » Dieu a déjà pensé à cette objection il y a des milliers d'années et a donné à celle-ci un élément de réponse dans Ezéchiel 47,21-23.

Roger Liebi explique au sujet de ce texte biblique : « Les «étrangers», qui n'appartiennent pas au peuple d'Israël mais qui habitent dans le pays d'Israël et qui y auront engendré des enfants seront considérés comme des citoyens du pays et obtiendront également des terrains en propriété privée au milieu des douze tribus d'Israël. Sous la domination de Jésus-Christ, le «Prince de la paix», la cohabitation pacifique des Juifs et des non-Juifs sera enfin possible ! »

Nous voyons ici une raison supplémentaire pour laquelle Israël n'a encore jamais jusqu'à ce jour possédé le pays dans toute son étendue. La juste répartition, y compris parmi les «étrangers» (actuellement entre autres les Palestiniens), ne pourra se faire équitablement que quand le seul Juste (Jésus-Christ) régnera en Israël.

Jésus a appris à ses disciples à prier : « Que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel » (Mt 6,10). Nous aussi, nous voulons prier régulièrement que le royaume de Dieu soit bientôt établi sur la terre et que la volonté de Dieu s'accomplisse en Israël.

Maranatha, viens bientôt, Seigneur Jésus !

SUISSE:

www.appeldeminuit.ch

Appel de Minuit, rayon Beth-Shalom
Ringwiesenstrasse 12a
CH 8600 Dübendorf (Suisse)
Tél.: +41 (0)44 952 14 12 (de 8 à 12h)
Fax: +41 (0)44 952 14 11
E-Mail: adm@mnr.ch



JOURNAUX:

Appel de Minuit, division «Nouvelles d'Israël»
Ringwiesenstrasse 12a
CH 8600 Dübendorf (Suisse)
Tél.: +41 (0)44 952 14 12 (de 8 à 12h)
Fax: +41 (0)44 952 14 11
E-mail: adm@mnr.ch

Les «Nouvelles d'Israël» sont également publiées en allemand, anglais, espagnol, hollandais, hongrois, portugais et roumain. Elles paraissent chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL:

Suisse, Allemagne et Autriche : gratuit, autres pays d'Europe et pays de la Méditerranée EUR 18.–, tous les autres pays EUR 24.–. Les abonnements portent sur un an (en commençant au mois de janvier) et seront automatiquement prolongés d'une année, s'ils ne sont pas annulés un mois avant la fin de l'exercice.

Correspondance:

Appel de Minuit, Ringwiesenstrasse 12a, CH-8600 Dübendorf; Tél. 0041 44 952 14 12

PAIEMENTS:

Suisse: Postfinance, IBAN: CH52 0900 0000 8001 1535 0, BIC: POFICHBEXXX
ou: ZKB, IBAN: CH59 0070 0115 2007 7269 5, BIC: ZKBKCHZZ80A

France: La Banque Postale, IBAN: FR48 2004 1010 1503 2994 3U03 627, BIC: PSST-FRPPSTR
ou par chèque (postal/bancaire) à notre adresse en Suisse.

Allemagne: Sparkasse Hochrhein, Waldshut, IBAN: DE36 6845 2290 0006 6006 70, BIC: SKHRDE6W

Belgique: Banque de La Poste, IBAN: BE78 0003 2519 1486, BIC: BPOTBEB1
Oeuv miss Appel de Minuit/12a, Ringwiesenstr/Dübendorf, 0000 Suisse

Canada: Règlement par carte de crédit (carte bancaire) via Internet: www.appeldeminuit.ch
Versement sur notre compte bancaire en Suisse (voir coordonnées bancaires pour la Suisse, ci-haut).

Tous les autres pays: Règlement par carte de crédit (carte bancaire) via Internet: www.appeldeminuit.ch
Versement sur notre compte bancaire en Suisse (voir coordonnées bancaires pour la Suisse, ci-haut)

VOYAGES EN ISRAËL

Appel de Minuit, Voyages Beth-Shalom
Ringwiesenstrasse 12a, CH 8600 Dübendorf,
Tél.: +41 (0)44 952 14 18, Fax: +41 (0)44 952 14 19
E-mail: reisen@mnr.ch

BETH-SHALOM HOTEL, ISRAEL

Beth-Shalom, P.O. 6208
Hanassi Avenue 110, Haïfa-Carmel 31060 Israel
Tél.: +972 4 837 34 80, Fax: +972 4 837 24 43
E-mail: beth-shalom@mnr.ch

WWW.BETH-SHALOM.CO.IL

Se souvenir que toute connaissance humaine n'est que partielle et imparfaite (1 Cor. 13, 9), les auteurs exposent, chacun sous sa propre responsabilité, leur point de vue.

Page de couverture: NDI

Nous déclinons toute responsabilité quant au contenu des sites Internet étrangers auxquels nous renvoyons. Nous déclarons formellement par la présente qu'au moment de l'établissement du lien, les pages reliées ne contenaient rien d'illégal. Nous n'avons aucune influence sur la présentation actuelle et future, les contenus ou les droits de propriété intellectuelle des pages reliées par liens. Seul l'auteur de la page avec laquelle un lien a été établi est responsable des contenus illégaux, incorrects et incomplets et, en particulier, des dommages causés par ce type d'informations proposées, et non celui qui établit uniquement un lien avec la publication en question.

INITIALES DES RÉDACTEURS DU PRÉSENT NUMÉRO

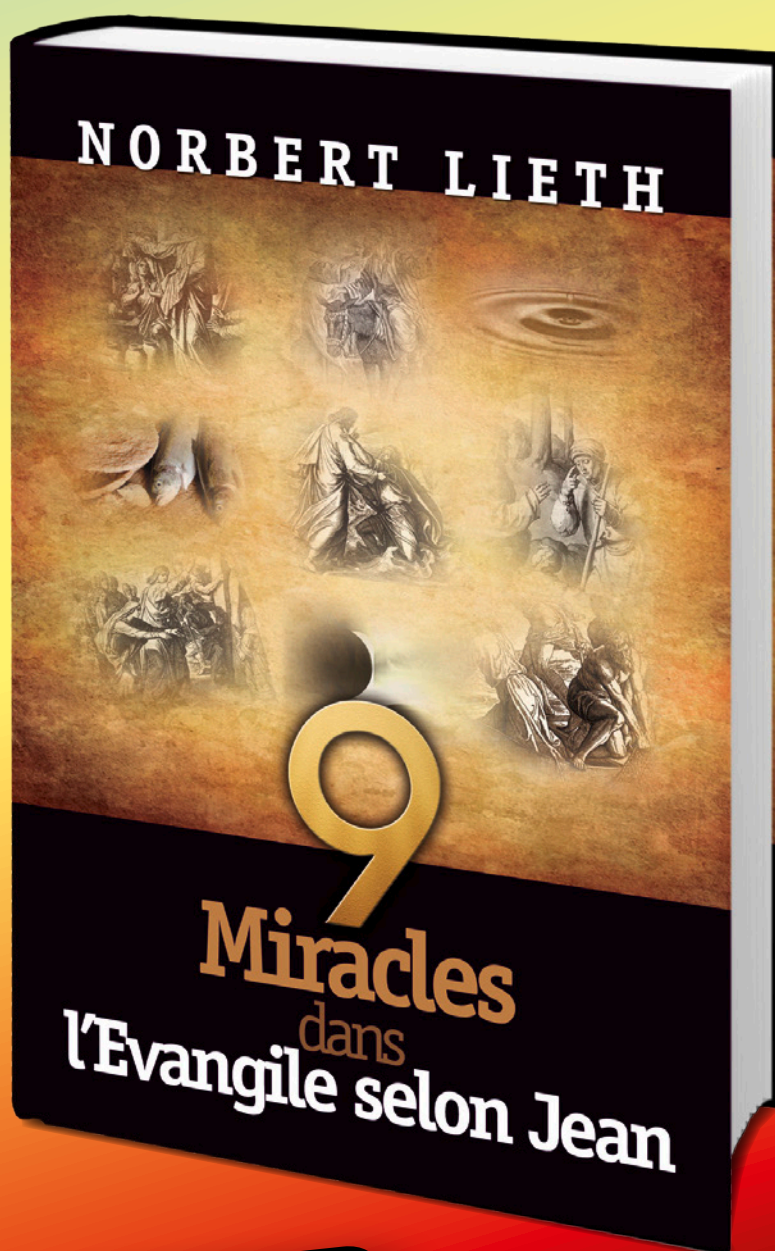
AN = Antje Naujocks ; CM = Conno Malgo ; ZL = Zwi Lidar

«De nombreux passages bibliques sont comme les pièces d'un puzzle qui représentent quelque chose de l'image d'ensemble du plan du salut de Dieu, de Son action en vue de ce salut.»

9 Miracles dans l'Évangile selon Jean

Le Nouveau Testament rapporte de nombreux miracles et signes que Jésus a accomplis durant Sa vie terrestre. Seul l'apôtre Jean en décrit neuf tout en témoignant que Jésus en a réalisé beaucoup, beaucoup d'autres. Mais il donne aussi la raison pour laquelle, inspiré par l'Esprit Saint, il a fait ce choix: tous les signes et miracles doivent en priorité servir à éveiller la foi des gens sur cette vérité, à savoir que Jésus Christ est le Messie et le Fils de Dieu (Jean 20,31). En outre, les miracles de Jésus sont également des signes prophétiques. Ainsi, comme le Nouveau Testament montre l'histoire du prophète Jonas comme figure prophétique de la mort et de la résurrection de Jésus (Matth. 12, 39-40), les miracles rapportés dans l'Évangile selon Jean annoncent prophétiquement les liens existant avec l'histoire du salut qui sont facilement ignorés. L'auteur a suivi leurs traces et a découvert des choses étonnantes. Des faits insignifiants apparaissent soudainement sous un nouvel éclairage.

**Livre relié, 150 pages,
n° de commande 190006
CHF 11.50, EUR 8.00**



**Commandez ici:
adm@mnr.ch**

Nouveauté!

Un sujet épineux Le don d'organes

Dr méd. Peter Beck
et Norbert Lieth, Peter Malgo,
René Malgo, Fredy Peter

Même après notre mort nous pouvons encore réaliser de bonnes choses en faisant le don de nos organes pour que d'autres gens puissent continuer à vivre. Tel est du moins le point de vue de nombreux médecins et défenseurs de l'éthique.

La plupart des gens qui refusent de donner leurs organes craignent que ceux-ci puissent leur être enlevés déjà avant leur mort constatée. Cette peur n'est pas injustifiée.

Une prise de position bibliquement fondée concernant le don d'organes.

Brochure, 16 pages
n° de commande 190011
CHF 1.50, EUR 1.00



Commandez ici:
adm@mnr.ch